

NouvellesCSQ

Hiver 2007

Spécial

Violence en milieu de travail

**Enseignants
dans la
violence**

L'épuisement professionnel,
ça n'arrive pas qu'aux autres

La passion au cœur
de l'engagement
des professionnels !

C. difficile
Rétablir la confiance

Nos assurances collectives
Les primes diminuent

Êtes-vous filmé
à votre insu ?



*À chacune et chacun
des membres de la CSQ et
à ceux qui leur sont chers...*



*SSQ désire profiter de cette occasion
pour vous souhaiter paix, bonheur et santé
pour la nouvelle année 2007.*

*Que la magie du temps des fêtes
vous anime tout au long de l'année!*

SSQ Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place



PHOTO : MARTINE LAUZON

Mot de la rédaction

François Beauregard

Rédacteur en chef

Dans notre numéro de septembre, on vous annonçait un réexamen de ce magazine. Nous optons pour un rajeunissement de la formule, plutôt que pour un grand chambardement, puisqu'un sondage nous indique que 80 % des lectrices et lecteurs de *Nouvelles CSQ* en sont satisfaits. Ce numéro et les prochains présenteront un meilleur équilibre entre les dossiers des relations du travail et ceux liés aux enjeux professionnels et sociaux et offriront une plus grande place à nos membres.

Bonnes nouvelles ! Dans ce numéro, vous apprendrez que vos primes d'assurance diminuent et que les paiements résultant de l'équité salariale sont pour bientôt.

À la une, un dossier sur la violence et la gestion des problèmes liés aux élèves éprouvant des troubles de comportement dans les écoles. On y apprend qu'environ 17 % du personnel enseignant jeune songe à quitter la profession en raison de la violence subie au travail... Des membres de la CSQ parmi le personnel enseignant, professionnel et de soutien témoignent de leur réalité par rapport à la violence et leur interaction avec des personnes présentant des troubles de comportement.

En santé, il sera question de la politique du médicament, de la confiance des citoyens envers les établissements de santé et de la violence dont est parfois victime le personnel de la santé et des services sociaux.

Notons que ce magazine sera désormais publié trois fois par an, soit à l'automne, à l'hiver et au printemps. Enfin un souci de cohérence avec les valeurs que la CSQ défend en matière de protection de l'environnement, le magazine *Nouvelles CSQ* vous est maintenant livré sur papier recyclé.

Bonne lecture et faites-nous part de vos commentaires par courriel à l'adresse suivante : nouvellescsg@csq.qc.net.

Archives de Nouvelles CSQ

Vous vous souvenez d'avoir lu un article intéressant dans un numéro précédent de *Nouvelles CSQ*, mais vous ne retrouvez plus votre magazine ? Pas de problème ! Tous les numéros de notre magazine depuis janvier 2001 sont disponibles sur le site Internet de la CSQ en format PDF, à la rubrique Publications.

Une ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN INSTRUIT

Une journée plein-air
avec les chevaux
Le cow-boy en santé!
Thématique 2007

Prix : 11,01\$ par participant (+ taxes)

Durée : 5 heures d'activités (de 10 h à 15 h)

Sécurité : Animateurs spécialisés

Capacité : de 10 à 250 participants

Âge : de 5 à 13 ans

HORAIRE DÉTAILLÉ D'UNE JOURNÉE PLEIN AIR

10 h Spectacle équestre.

10 h 15 Le groupe est ensuite séparé en plusieurs équipes. Le participant reçoit un « foulard de cow-boy » qui, par sa couleur, l'identifie à son équipe, où chacun aura une monture appropriée pour lui. Une démonstration équestre sera présentée.

10 h 45 Équitation pour tous.

12 h Nous passons à la période du dîner qui se déroulera à la « Mangerie ».

12 h 30 Visite des écuries où chaque cavalier pourra remettre à son cheval ou à son poney la carotte qu'il lui a apportée.

13 h Une seconde période d'équitation pour tous.

14 h 30 Les animateurs amèneront leurs groupes à une dernière épreuve pour déterminer qui sera l'équipe qui remportera le trophée des cow-boys.

14 h 45 C'est le dernier rendez-vous avant le départ. À cette occasion, le cavalier recevra gratuitement une photo souvenir de lui et de son cheval ou de son poney.

Programme établi selon les objectifs
du ministère de l'éducation du Québec.



DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

DIANE AUTHIER,
propriétaire-entraîneuse, accréditée par :

- La Fédération équestre du Québec et du Canada
- Diplômée cadre noir de Saumur (France)
- Attestation de randonnée : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize

Notre école d'équitation est reconnue par :

- Le ministère du Tourisme
- L'Association des camps du Québec
- Québec à cheval

À SEULEMENT 20 MINUTES DE MONTRÉAL
ENTRE SAINT-HILAIRE ET SAINT-HYACINTHE
AUTOROUTE 20 EST, SORTIE 120



3101, Grand Rang
La Présentation (Québec) J0H 1B0
RÉSERVATION ET INFORMATION :
(450) 796-5993
equitation101@mgalle.ca
www.ledequitation101.com

Nouvelles CSQ

Sommaire

Nouvelles CSQ

Volume 27, n° 2

Publication de la Centrale des syndicats du Québec

9405, rue Sherbrooke Est,
Montréal (Québec) H1L 6P3

Tél. : (514) 356-8888

Télec. : (514) 356-9999

Courriel : nouvellescsq@csq.qc.net

Directrice des communications :
Louise Rochefort

Rédaction en chef :
François Beaugard

Rédaction :

Luc Allaire, François Beaugard,
France Bernier, Sébastien Bouchard,
Denis Bourdeau, Louise Brent,
Véronique Brouillette, Gabriel Danis,
Ariane Gagné, Claude Girard,
Karine Grimard, Jean Laporte,
Hélène Le Brun, Pierre Lefebvre,
Chantal Locat, Céline Loisel,
Robert Marois, Manon Ouellet,
Réjean Parent, Louise Pettigrew,
Jacques Tondreau, Brent Tweddell

Secrétaire adjointe :
Micheline Ramsay

Révision : Micheline Jean

Design graphique et éditique :
Johanne Boucher

Assistante de la production scriptovisuelle :
Louïsette St-Gelais

Publicité : Jacques Fleurent
(514) 355-2103 •
publicite@csq.qc.net

Photo de la couverture :
François Beaugard

Illustrations : Marc Mongeau

Photographes :

Luc Allaire, Clément Allard,
Claire Baril, François Beaugard,
Normand Blouin, Martine Cliche,
Gilles Fortier, Jean-François Leblanc,
Chantal Locat, Martine Lauzon,
Michel Poisson, Gratien Tremblay

Préresse et impression :
Transcontinental

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Premier trimestre 2007

ISSN 1497-5157

La CSQ sur Internet :
www.csq.qc.net

Abonnement : Centre de
documentation de la CSQ,
(418) 649-8888,
st-pierre.lisette@csq.qc.net

Poste-publications :

N° de convention 40068962
Retourner toute correspondance ne
pouvant être livrée au Canada à :
**Publication de la Centrale des
syndicats du Québec**
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Courriel : st-pierre.lisette@csq.qc.net



Tendance

25

Êtes-vous filmé à votre insu ?



16

Santé et Services sociaux
C. difficile
Investir dans le personnel et rétablir la confiance



20

Témoignage
L'épuisement professionnel
Ça n'arrive pas qu'aux autres



26

À la une
Enseignants dans la violence



30

Éducation
Réformer la réforme

8

Nos régimes d'assurance collective
Les primes diminuent

10

Rajustement salarial et « rétro »
Enfin...

11

La CSQ en région
Des résultats concrets

14

Campagne de sensibilisation en faveur des services publics

15

Politique du médicament
Le ministre cède devant les compagnies pharmaceutiques

18

Les troubles de comportement à l'école
Comment y faire face ?

21

Le Bulletin CTREQ
La prévention du décrochage scolaire

28

Violence
Le personnel de soutien témoigne

32

La passion au cœur de l'engagement des professionnels !

34

Sous financement des cégeps
La Coalition fait pression

36

Jeunes et syndicats
Des fréquentations difficiles

38

Fumeuses et fumeurs
Méfiez-vous des trottoirs glacés !

39

Femmes muselées
Riposte spontanée

40

Je m'Emballer AUTREMENT

42

Pour un nouveau pacte social en éducation
La campagne d'animation-consultation de la CSQ





Pour un État social

Réjean Parent
Président de la CSQ

Nous sommes à la veille d'une prochaine pour ne pas dire de prochaines campagnes électorales au Québec comme au Canada, et les années qui viennent de s'écouler l'auront été à l'enseigne de l'austérité pour le monde syndical, pour les travailleuses et les travailleurs et pour les personnes vulnérables de notre société. À l'ère où nous voudrions chasser toutes références religieuses, vous me permettez tout de même une évocation biblique en vous disant que le gouvernement Charest nous a fait passer par quasi quatre années de vaches maigres. J'espère que nous n'aurons point besoin de nous rendre à sept pour revoir un Québec plus social. L'année 2007 doit devenir celle de la reconquête de nos droits syndicaux et sociaux.

Après avoir adopté une pluie de lois antisyndicales et antisociales, ce gouvernement, sans vergogne, a poussé l'outrecuidance de nous imposer nos conditions de travail. Après avoir considérablement affaibli la capacité des organisations syndicales et continué d'appauvrir les plus pauvres de nos concitoyennes et concitoyens, ce même gouvernement, inspiré par le Conseil du patronat et les *think tanks* de droite, en remet dans cette offensive du retour à la loi de la jungle et du rejet de la solidarité comme mode d'organisation sociale. Même le salaire minimum devient un obstacle à la croissance pour l'Institut économique de Montréal, le groupe de charlatans le plus en vue dans les médias avec la complicité d'une presse concentrée et convergente. Quand on sait qu'une personne travaillant 40 heures par semaine toute l'année au salaire minimum vit sous le seuil de la pauvreté, il y a de quoi se révolter devant de pareilles inepties.

Mais il y a de l'espoir alors que la population soutient, dans une large proportion, nos revendications en matière de services publics, alors que nos alliances syndicales se raffermissent et que la crédibilité de notre discours nous assure une influence grandissante dans les choix gouvernementaux. D'ailleurs, à la plus grande stupéfaction de nos propagandistes lucides de droite qui prônent une réduction de l'État québécois, un sondage Crop dévoilé le 10 janvier dernier confirme le large attachement de la population québécoise à ses services publics. Ce sondage constitue un net désaveu des tentatives de « réingénierie » de l'État prônée par le gouvernement Charest.

Mais la lutte que nous menons est titanesque, parce qu'elle est contre un système. À l'exclusion de certaines catégories de citoyennes et de citoyens, nous opposons l'inclusion de toutes et tous dans la vie sociale, économique et démocratique. À la concurrence, nous opposons la solidarité. À la logique du marché dans laquelle s'enferme l'État actuel, nous opposons un État social qui joue pleinement son rôle de régulation et de redistribution de la richesse.

Je nous souhaite, en 2007, la fin de la loi 142 et la mise en place d'un véritable régime de négociation, des services publics pour tous financés adéquatement à même nos impôts, un environnement qui cesse de se dégrader et le bonheur universel, en prime.

Loi 142

Concernant la présence du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'émission *Tout le monde en parle* du dimanche 26 novembre 2006, monsieur Fournier a mentionné, en parlant de la réforme au primaire, l'entente (de la dernière négociation). J'ai cherché dans le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers la définition du mot *entente*. Or, dans cette définition, on ne mentionne nulle part le terme *loi spéciale*. Curieux, n'est-ce pas ?

J'espère que le ministre n'a pas oublié la loi spéciale 142.

Clément Morin, professeur
Collège Gérald-Godin

Déception !

J'ai toujours beaucoup de plaisir à lire *Nouvelles CSQ*. J'y apprend, entre autres, à mieux connaître le milieu scolaire avec qui je dois travailler quotidiennement. Plusieurs articles sont fort inspirés et inspirants ! Mais qu'elle ne fut pas ma déception devant l'article publié en pages 14 et 15 de votre édition de septembre-octobre (oui, je viens juste d'avoir un peu de temps pour la parcourir). Je suis très à l'aise avec les propos clairs et précis de Jean-Marc Potvin. C'est le message livré par le très réputé Dr Julien qui m'a laissée pantoise. Il émet des jugements condamnant la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sans nuances et sans appel. Que cet homme pense ce qui est écrit est une chose (il vient de miner sa crédibilité professionnelle à mes yeux), mais que la rédaction accepte de le publier en est une autre...

N'y avait-il pas interlocuteur plus constructif au débat ?

Merci de l'attention portée à cette réaction !

Monique Comeau, psychologue communautaire
Direction régionale de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale

Entrevue avec Gil Courtemanche

J'ai particulièrement apprécié l'entretien avec Gil Courtemanche dans le dernier *Nouvelles CSQ*. De tels éléments de contenu peuvent nous faciliter la promotion du magazine auprès de nos membres.

Jean-Marc Cormier, agent d'information
Syndicat de l'enseignement
de la région de la Mitis

Pour nous écrire :
nouvellescsg@csq.qc.net



Vous avez dit *slap* ou SLAPP ?

En anglais, le mot *slap* signifie « gifle », alors que l'acronyme Slapp provient de l'expression Strategic Lawsuit Against Public Participation. Il s'agit en quelque sorte d'une autre sorte de gifle, judiciaire celle-là, mais tout aussi agressive. Son but : faire taire toute

opposition publique à des projets d'entreprise par une poursuite abusive. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) risquent tous deux de devoir mettre un terme à leurs activités parce qu'ils sont victimes d'une Slapp de la part de la compagnie AIM. Ce type de poursuites abusives risque de se multiplier et de causer d'irréversibles dégâts à la liberté d'expression. C'est pourquoi la Centrale de syndicats du Québec (CSQ) a participé à une manifestation de solidarité envers AQLPA-CRRE en décembre. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site suivant : www.taisez-vous.org.



PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

Échanges internationaux

Des professeurs de français (élèves de 11 à 18 ans) de la France métropolitaine, des Antilles, de la Guyane, de la Réunion et de la Polynésie souhaitent entrer en contact avec d'autres professeurs pour correspondance, échange de résidence ou de logement.

Pour information :

SNES Échanges
Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

46 avenue d'Ivry 75647
PARIS CEDEX 13

Télécopie : (33) 1 40 63 29 68

Courriel :
internat@sned.edu

P.-S. – Prière de mentionner dans votre correspondance, votre localité, votre situation familiale, votre âge, les disciplines enseignées, les langues parlées, vos goûts et loisirs ou les caractéristiques de votre résidence, si vous souhaitez ce genre d'échanges, etc.

Pour le respect des droits des jeunes : la CSQ et l'UNICEF resserrent leur collaboration

La CSQ et l'UNICEF ont signé le 5 décembre 2006 un protocole de partenariat afin de ressermer leur collaboration. Les deux organismes collaborent depuis longtemps, particulièrement durant la période de l'Halloween pour la collecte de fonds annuelle d'UNICEF. Le protocole ajoute cependant à cette longue tradition de collaboration une volonté d'aller plus loin ensemble pour la défense et la promotion des droits des enfants. C'est ainsi que le protocole entre les deux organismes prévoit la diffusion et le développement de projets et de matériel pédagogique. Les thèmes envisagés pour les prochains projets concernent les enjeux entourant le VIH-SIDA et l'éducation pour tous.

Forum sur les services de garde en milieu scolaire

À l'invitation de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) participait au 2^e Forum sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur les services de garde en milieu scolaire.

Un consensus très large s'est dégagé en appui aux plus importantes recommandations du CSE dans le but d'améliorer les services de garde en milieu scolaire. Malheureusement, le principal intéressé, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), brillait par son absence et n'a toujours pas pris position.



Représentée par son deuxième vice-président, Daniel B. Lafrenière, la CSQ en a profité pour présenter ses priorités afin d'améliorer les services de garde, à savoir l'intégration du service de garde au projet éducatif de l'école ; la mise sur pied d'un comité de travail sur les services de garde en milieu scolaire ; et la mise en place d'une organisation de travail plus propice à la participation du personnel des services de garde.

Journée internationale des femmes, 8 mars 2007

Toute l'égalité, l'égalité pour toutes : mission inachevée !

C'était il y a 40 ou 30 ans, c'était hier. Les femmes arrachaient un à un les droits refusés depuis des siècles : droit à l'éducation, au travail, à l'égalité juridique, à la contraception... Si vous avez plus de 50 ans, vous vous en souvenez. Si vous avez moins de 30 ans, interrogez la mémoire des aînées. Beaucoup a été fait, célébrons-le. Beaucoup reste à faire, attaquons-le. En commençant par déboulonner quelques mythes... et par rectifier les faits...

Nous devons continuer à réclamer, à exiger l'égalité pour toutes, mais la sagesse, c'est aussi de savoir chanter nos victoires, le temps venu. Ensemble, solidaires. Bonne Journée internationale des femmes !

Pour plus d'information : Chantal Locat 514 356-8888, poste 2228, locat.chantal@csq.qc.net, www.csq.qc.net à la rubrique Condition des femmes

Relations du travail

Première convention pour les interprètes du SRIEQ

Au terme de 13 rencontres de négociation et d'autant de rencontres de médiation, le Syndicat des interprètes professionnels du SRIEQ affilié à la FPSES-CSQ a signé une première convention collective comportant des gains, salaires et avantages sociaux représentant une amélioration de plus de 15 % sur deux ans pour le personnel. De plus, la prime du service d'urgence a doublé. Ces gains ont été obtenus un an seulement après son affiliation à la CSQ. Le SRIEQ représente plus de 80 interprètes travaillant dans différentes régions du Québec.



De gauche à droite:
Lyne Gravel (CSQ),
Nathalie Savard,
Nancy Bouchard,
Martine Chabot

Convention signée au CPE Les Pandamis

Les salariées du Centre de la petite enfance Les Pandamis, situé à Le Gardeur, ont conclu récemment la négociation de leur convention collective en faisant des gains appréciables sur les plans normatif et monétaire. Ils ont amélioré les avantages sociaux pour les salariées remplaçantes qui n'avaient droit auparavant qu'à ceux prévus à la loi sur les normes du travail. La nouvelle convention, réglée grâce à la négociation de la CSQ et de la FIPEQ, comprend une augmentation du nombre de jours fériés et des vacances annuelles (4 semaines après 8 ans d'ancienneté, 5 semaines après 12 ans).

La convention est finalement signée

Au terme d'une longue période de révision des textes, notamment ceux traitant des mesures transitoires et des droits parentaux, le Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL), avec l'aide de la CSQ, a finalement signé le 5 décembre 2006 la première convention collective pour ses membres du Centre de recherche Hôpital Saint-François d'Assise, et ce, après plus de 15 ans d'efforts et de ténacité.



Hélène Plante,
conseillère CSQ
et Rachel Lépine,
présidente du SPPRUL

LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC

227 syndicats
12 fédérations
170 000 membres

La force
d'une
grande
centrale
syndicale



Nos régimes d'assurance collective

Les primes diminuent

Au cours des dernières années, la plupart des régimes d'assurance collective ont connu des augmentations de tarification importantes. Par contre, depuis deux ans, les primes diminuent pour les régimes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Louise Brent

Conseillère aux assurances

En 2006, pour la première fois depuis longtemps, les primes d'assurance ont globalement diminué par rapport à l'année 2005. Les bonnes nouvelles se poursuivent en 2007. Non seulement les primes en assurance salaire de longue durée, en soins dentaires et en assurance vie n'augmenteront pas, mais celles en assurance maladie diminueront de 5 % par rapport au taux de 2006. En plus, les groupes qui doivent prendre une assurance salaire de courte durée (0 à 2 ans), notamment le personnel œuvrant à l'intérieur des établissements privés d'enseignement, verront leurs primes diminuer de 15 % en 2007.

Comment cela se traduit-il concrètement ? Par exemple, pour la protection suivante :

- maladie 2, protection individuelle ;
- assurance salaire de longue durée, régime B (salaire : 50 000 \$) ;

- assurance vie : 25 000 \$.

L'économie annuelle, sans compter le congé de primes temporaire de 51,66 \$ au régime d'assurance maladie, est de 161,82 \$ en 2006. Une économie additionnelle de 30,68 \$ s'ajoute à cette somme en 2007.

L'expérience positive du groupe, liée à une stabilisation de la consommation des médicaments, est un facteur explicatif important. Cependant, c'est grâce à l'excellente santé financière des régimes, aux clauses avantageuses et à l'importance des régimes CSQ qu'il a été possible d'obtenir des tarifs aussi avantageux. Peu de groupes ont réussi à diminuer les primes en assurance maladie.

Le régime d'assurance des personnes retraitées (ASSUREQ)

Le régime d'assurance ASSUREQ offert par l'A.R.E.Q. a aussi le vent

dans les voiles. Ainsi, en 2007, il n'y aura pas d'augmentation des primes au régime d'assurance maladie, et ce, pour une deuxième année consécutive (sauf pour les personnes âgées de 65 ans ou plus non inscrites au régime d'assurance médicaments de la RAMQ). Le régime d'assurance vie n'a pas connu de hausse depuis quatre ans. Des facteurs similaires sont à l'œuvre pour expliquer la bonne performance du régime ASSUREQ.

La Centrale est une des rares organisations syndicales à maintenir une solidarité avec les membres qui ont pris leur retraite. Chaque personne adhérent au régime CSQ verse annuellement une somme de 15 \$ afin de réduire la prime d'assurance maladie ASSUREQ, contribuant ainsi à offrir aux personnes retraitées un régime d'assurance collective de qualité à un coût raisonnable. En 2007, grâce à cette contribution et aux surplus disponibles au régime ASSUREQ, les personnes retraitées de moins de 65 ans bénéficieront d'une réduction de primes de 180 \$ annuellement par certificat. Il n'est donc pas étonnant que plus de 42 000 personnes retraitées aient déjà adhéré au régime ASSUREQ, un régime qui offre une sécurité et

Tableau 1 – Variation des primes payées par les personnes assurées depuis 2005

Régime d'assurance	Primes de 2006 par rapport à 2005	Primes de 2007 par rapport à 2006
Assurance maladie	Pas d'augmentation + congé de primes additionnelles de 10 % pendant 20 paies	- 5 %
Soins dentaires	+ 6 %	Pas d'augmentation
Assurance salaire de longue durée	- 18,3 % incluant une importante restructuration du régime	Pas d'augmentation
Assurance vie	Pas d'augmentation	Pas d'augmentation

une stabilité des protections et qui répond à leur besoin en matière de protections.

Les avantages du collectif CSQ

Le collectif CSQ constitue le plus important régime d'assurance collective au Québec avec plus de 135 000 adhérents et adhérentes et une prime totale dépassant 180 millions de dollars en 2006. Grâce à la force du groupe et à l'import-

tance que nous accordons au dossier des assurances, nous sommes en mesure d'exercer une influence réelle sur les conditions de renouvellement, les modifications au régime et la résolution des problèmes d'application et d'interprétation du régime. La mise en commun de l'expérience de nos groupes permet d'offrir un plus grand choix de protections, une meilleure tarification et une expérience plus stable par rapport aux plus petits groupes, comme en témoignent les résultats du renouvellement des régimes en 2006 et en 2007.

TABLEAU DES PRIMES APPLICABLES EN 2007 • PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

	Individuel	Monoparental	Familial
Maladie 1	18,51 \$	27,48 \$	45,40 \$
Maladie 2	23,10 \$	34,45 \$	55,58 \$
Maladie 3	28,69 \$	42,85 \$	67,97 \$
Maladie Personne adhérente exemptée	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 1 DE SOINS DENTAIRES* (pour les syndicats dont le vote est favorable à la mise en vigueur de ce régime)	8,97 \$	13,63 \$	22,59 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 2 D'ASSURANCE SALAIRE DE LONGUE DURÉE OBLIGATOIRE			
Régime «A»		1,060% du traitement	
Régime «B»		1,330% du traitement	

* Il y a un congé de primes partiel au régime complémentaire 1 de soins dentaires, et ce, pour toute l'année.

Notes :

- La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces primes.
- La prime payable indiquée pour le régime d'assurance maladie comprend les 15 \$ de contribution annuelle à l'A.R.E.Q. S'il y a une contribution patronale, la prime payable par la personne adhérente est réduite de cette contribution.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 3 D'ASSURANCE VIE

Âge	Montant de protection de la personne adhérente										
	10 000 \$	25 000 \$	50 000 \$	75 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	150 000 \$	175 000 \$	200 000 \$	225 000 \$	250 000 \$
Moins de 30 ans	0,54 \$	2,16 \$	2,76 \$	3,36 \$	3,96 \$	4,56 \$	5,16 \$	5,76 \$	6,36 \$	6,96 \$	7,56 \$
30 à 34 ans	0,54 \$	2,16 \$	2,84 \$	3,52 \$	4,20 \$	4,88 \$	5,56 \$	6,24 \$	6,93 \$	7,61 \$	8,29 \$
35 à 39 ans	0,54 \$	2,16 \$	3,03 \$	3,89 \$	4,76 \$	5,62 \$	6,49 \$	7,35 \$	8,22 \$	9,08 \$	9,95 \$
40 à 44 ans	0,54 \$	2,16 \$	3,35 \$	4,54 \$	5,73 \$	6,91 \$	8,10 \$	9,29 \$	10,48 \$	11,67 \$	12,86 \$
45 à 49 ans	0,54 \$	2,16 \$	4,06 \$	5,97 \$	7,87 \$	9,78 \$	11,68 \$	13,58 \$	15,49 \$	17,39 \$	19,29 \$
50 à 54 ans	0,54 \$	2,16 \$	5,38 \$	8,60 \$	11,82 \$	15,04 \$	18,26 \$	21,48 \$	24,69 \$	27,91 \$	31,13 \$
55 à 59 ans	0,54 \$	2,16 \$	7,74 \$	13,33 \$	18,91 \$	24,50 \$	30,08 \$	35,67 \$	41,25 \$	46,84 \$	52,42 \$
60 à 64 ans	0,54 \$	2,16 \$	9,98 \$	17,81 \$	25,63 \$	33,45 \$	41,28 \$	49,10 \$	56,92 \$	64,74 \$	72,57 \$
	10 000 \$	25 000 \$	37 500 \$	50 000 \$	62 500 \$	75 000 \$	87 500 \$	100 000 \$	112 500 \$	125 000 \$	137 500 \$
65 à 69 ans	0,54 \$	2,16 \$	7,70 \$	13,25 \$	18,79 \$	24,34 \$	29,88 \$	35,43 \$	40,97 \$	46,51 \$	52,06 \$
70 à 74 ans	0,54 \$	2,16 \$	9,05 \$	15,95 \$	22,84 \$	29,74 \$	36,63 \$	43,53 \$	50,42 \$	57,31 \$	64,21 \$
75 ans et plus	0,54 \$	2,16 \$	17,02 \$	31,87 \$	46,73 \$	61,58 \$	76,44 \$	91,29 \$	106,15 \$	121,01 \$	135,86 \$
Âge	Montant de protection de la personne conjointe*										
	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$	40 000 \$	50 000 \$	60 000 \$	70 000 \$	80 000 \$	90 000 \$	100 000 \$	110 000 \$
Moins de 30 ans	1,32 \$	1,56 \$	1,80 \$	2,04 \$	2,28 \$	2,52 \$	2,76 \$	3,00 \$	3,24 \$	3,48 \$	3,72 \$
30 à 34 ans	1,32 \$	1,59 \$	1,86 \$	2,13 \$	2,40 \$	2,68 \$	2,95 \$	3,22 \$	3,49 \$	3,77 \$	4,04 \$
35 à 39 ans	1,32 \$	1,66 \$	2,01 \$	2,35 \$	2,70 \$	3,05 \$	3,39 \$	3,74 \$	4,08 \$	4,43 \$	4,78 \$
40 à 44 ans	1,32 \$	1,79 \$	2,27 \$	2,74 \$	3,22 \$	3,69 \$	4,17 \$	4,64 \$	5,12 \$	5,59 \$	6,07 \$
45 à 49 ans	1,32 \$	2,08 \$	2,84 \$	3,60 \$	4,36 \$	5,12 \$	5,88 \$	6,65 \$	7,41 \$	8,17 \$	8,93 \$
50 à 54 ans	1,32 \$	2,60 \$	3,89 \$	5,18 \$	6,47 \$	7,75 \$	9,04 \$	10,33 \$	11,62 \$	12,90 \$	14,19 \$
55 à 59 ans	1,32 \$	3,55 \$	5,78 \$	8,02 \$	10,25 \$	12,48 \$	14,72 \$	16,95 \$	19,19 \$	21,42 \$	23,65 \$
60 à 64 ans	1,32 \$	4,44 \$	7,57 \$	10,70 \$	13,83 \$	16,96 \$	20,09 \$	23,22 \$	26,35 \$	29,48 \$	32,61 \$
	10 000 \$	15 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	30 000 \$	35 000 \$	40 000 \$	45 000 \$	50 000 \$	55 000 \$	60 000 \$
65 à 69 ans	1,32 \$	3,53 \$	5,75 \$	7,97 \$	10,19 \$	12,40 \$	14,62 \$	16,84 \$	19,06 \$	21,27 \$	23,49 \$
70 à 74 ans	1,32 \$	4,07 \$	6,83 \$	9,59 \$	12,35 \$	15,10 \$	17,86 \$	20,62 \$	23,38 \$	26,13 \$	28,89 \$
75 ans et plus	1,32 \$	7,26 \$	13,20 \$	19,14 \$	25,08 \$	31,03 \$	36,97 \$	42,91 \$	48,85 \$	54,80 \$	60,74 \$

* Un montant de protection des enfants à charge de 5 000 \$ s'ajoute au montant de protection de la personne conjointe.

Notes :

- La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces primes.
- Lorsque la tarification est établie en fonction de l'âge, le taux qui s'applique pour la durée de l'année civile en cours est déterminé selon l'âge atteint par la personne adhérente au 1^{er} janvier de cette année civile.

Rajustement salarial et « rétro »

Enfin...

Brent Tweddell

Directeur des négociations nationales et de la sécurité sociale

Après des années de travaux, nous sommes enfin en mesure de vous annoncer, de façon précise, le moment où les effets concrets du programme d'équité salariale dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation se feront sentir.

En effet, la CSQ, de concert avec les autres organisations syndicales concernées par notre programme, a convenu avec le Conseil du trésor d'une entente visant la mise en œuvre du programme d'équité salariale qui avait été élaborée, conformément à la loi, par le Comité d'équité salariale.

Dans ce cadre, les nouveaux taux et les nouvelles échelles pour les catégories d'emplois qui reçoivent un correctif en vertu du Programme d'équité

salariale entreront en vigueur au plus tard 60 jours à compter du 21 décembre 2006. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, ce délai pourra être prolongé de 20 jours additionnels, donc au plus tard 80 jours à compter du 21 décembre 2006. Ce délai supplémentaire est le résultat de « l'idée de génie » de la partie patronale d'implanter une nouvelle nomenclature des titres d'emploi en même temps que la mise en œuvre du programme d'équité salariale et de la décentralisation à outrance dans ce secteur. Les nouveaux taux et les nouvelles échelles sont rajustés en fonction de 6/7^e du correctif déterminé par le programme. Le 21 novembre 2007, ces taux et échelles seront encore rajustés pour inclure la dernière portion du redressement. Rappelons-

nous que le gouvernement avait demandé à la Commission d'équité salariale de lui permettre d'étaler les correctifs en 8 versements et que la Commission lui a permis de le faire en 7 versements.



Les sommes dues à titre rétroactif depuis le 21 novembre 2001 jusqu'au moment de l'entrée en vigueur des nouveaux taux et des nouvelles échelles seront versées au plus tard le 30 avril 2007. Pour les mêmes raisons que celles indiquées plus haut, ce délai peut être prolongé de 15 jours dans le secteur de la santé et des services sociaux. En ce qui concerne les personnes ayant quitté leur emploi entre le 21 novembre 2001 et le moment où sera versée la « rétro », celles-ci doivent faire une demande à tous leurs anciens employeurs pour obtenir le paiement des sommes dues par chacun de ceux-ci. Si l'ancien employeur n'existe plus, la demande peut être acheminée au ministère concerné (Santé et Services sociaux ou Éducation, Loisir et Sport). Si la demande est faite avant le 1^{er} avril, les sommes doivent être versées au plus tard le 30 avril. Si la demande est faite après le 1^{er} avril, les sommes sont dues dans les 30 jours de la demande. Il n'y a aucune date limite pour effectuer sa demande, mais pourquoi attendre ?

Aidez une ancienne collègue ou un ancien collègue, une amie ou un ami, un parent...

Si vous connaissez une personne qui a quitté son emploi depuis le 21 novembre 2001, dites-lui de communiquer avec son ancien syndicat ou avec l'A.R.E.Q. si elle est membre, pour vérifier si elle faisait partie d'une catégorie d'emplois qui reçoit un correctif en vertu du programme d'équité salariale, et comment procéder pour obtenir les sommes qui lui seraient dues le cas échéant.

La rencontre du Conseil général de décembre 2006 Des résultats concrets

Lors de la dernière réunion du Conseil général, un échange sur la coordination régionale a eu lieu. À la suite de cet échange, plusieurs régions se sont nommées une personne porte-parole ou coordinatrice. Certaines régions ont déjà choisi une action à tenir au cours du triennat.

Nathalie Savard, nouvelle porte-parole de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean, a été invitée, à ce titre, à participer à un panel de discussion sur les enjeux du syndicalisme dans un contexte de mondialisation qui aura lieu le 21 février 2007. M^{me} Aline Beaudoin, du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, participera au panel en tant que représentante CSQ du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le vendredi 12 janvier dernier, la région 04 -Mauricie a tenu une première rencontre. Une forte majorité des organismes affiliés étaient présents : Syndicat des enseignantes et enseignants de la Rivéraine (FSE), Syndicat de l'enseignement des Vieilles Forges (FSE), Syndicat du soutien scolaire de la Rivéraine (FPSS), Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (FPSS), Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec (FPPE), Syndicat du personnel du Séminaire Ste-Marie (FPEP), Syndicat des infirmières et infirmiers Mauricie/Cœur-du-Québec (UQII), Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.), Syndicat de Domrémy Mauricie/ Centre-du-Québec (FPSSS) et Daniel B. Lafrenière du Conseil exécutif de la Centrale. Cette rencontre a permis de constater l'intérêt des personnes présentes à échanger sur leurs enjeux respectifs et sur les préoccupations régionales.

Les représentants
syndicaux de
la Mauricie



Ensemble à la grandeur du Québec

Desjardins
Caisse d'économie
de l'Éducation
www.cededucation.com

La Caisse de l'Éducation... Deux ans de coopération

Fortes de l'expérience acquise au cours des cinquante dernières années, la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation souligne ses deux premières années d'existence à titre d'institution financière coopérative distincte destinée aux groupes impliqués dans le grand mouvement de l'éducation. À la grandeur du territoire québécois, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, la Caisse de l'Éducation convie tous les membres de la CSQ à se joindre à son grand mouvement coopératif.

Comme toutes les institutions financières sérieuses et fiables, la Caisse de l'Éducation met à la disposition de ses membres des conseillers dévoués, des planificateurs compétents, des agents de service aux membres laborieux et attentifs, des gestionnaires aguerris et des administrateurs prudents et ouverts aux besoins particuliers de ses partenaires en éducation.

À l'occasion de son deuxième anniversaire d'existence, la Caisse de l'Éducation dépose un bilan fort enviable, résultat de sa gestion attentive et du dynamisme qui l'anime depuis sa fondation. Sa croissance, la Caisse de l'Éducation la base sur les valeurs coopératives qui sont aussi l'apanage des syndicats, des associations professionnelles et des organismes reliés au monde des travailleurs de l'éducation.

La coopération, la Caisse de l'Éducation la développe et la fait vivre à ses milliers de membres. C'est par le rassemblement de ses forces individuelles que la Caisse de l'Éducation permet de créer une grande force coopérative qui devient graduellement un outil d'appropriation collective des leviers financiers nécessaires au développement autonome de toute notre société.

La Caisse de l'Éducation, une coopérative à la fois unique et originale offre, à meilleur compte, tous les services financiers du marché moderne. Elle est ouverte toujours et partout grâce aux milliers de guichets automatiques et au convivial service Accès D du Mouvement Desjardins. La grande chaîne de la coopération passe par votre Caisse de l'Éducation !

Pour information : 1 888 388-3310
www.cededucation.com

Séjour social Montréal 514 351-7295 ou 1 888 388-3310	Québec 418-628-2186	Saint-Hyacinthe 450 774-1884 ou 1 888 491-7226	Laché 514 351-7295 ou 1 888 388-3310	Mauricie 819 374-3179	Royce-Novanda 819 764-6135 ou 1 888 764-6135
Laval 514 351-7295 ou 1 888 388-3310	C.S.D.M. 514 351-7295 ou 1 888 388-3310	Portneuf 418 285-2100 ou 418-628-2186	La Prairie 514 351-7295 ou 1 888 388-3310	New-Richmond 418 393-4235 ou 1 800 363-7765	Côte-du-Sud (Montmagny) 418 240-2522



PHOTO : MARTINE CLICHE

Journée nationale des chargées et chargés de cours à Sherbrooke

Le 22 novembre dernier, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCUS) a souligné la Journée nationale des chargées et des chargés de cours. Le SCCUS compte 2 200 membres, soit près des trois quarts du personnel enseignant de l'Université. La Journée nationale des chargées et des chargés de cours a été créée pour souligner l'apport considérable de ces personnes à la formation universitaire.

Le SIISNEQ rend hommage à France Trudel



France Trudel

PHOTO : GRATIEN TREMBLAY

Le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ) a profité de la tenue de son assemblée régionale du 15 novembre dernier à Saguenay pour rendre hommage à M^{me} France Trudel qui vient de quitter ses fonctions de secrétaire-trésorière au sein de l'exécutif du syndicat. La présidente du SIISNEQ a souligné l'engagement de M^{me} Trudel, une infirmière du Centre hospitalier Jonquière, qui s'est activement impliquée dans la campagne d'affiliation du SIISNEQ à l'UQII-CSQ en mars 2004. M^{me} Trudel a été aux premières lignes du combat pour contrer les menaces de fermeture qui ont plané au-dessus de l'hôpital de Jonquière. Une militante syndicale qui a inspiré plusieurs infirmières et infirmiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bravo !

Dernières écoles de village Important combat pour le SERM

Le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM), qui regroupe 1 500 enseignantes et enseignants et qui est présidé par M^{me} Martine Cliche, livre depuis quelques mois un important combat contre un projet de rationalisation de la Commission scolaire des Monts-et-Marées qui pourrait entraîner la fermeture de quatre écoles primaires et de six écoles secondaires.

La commission scolaire a déposé son plan de rationalisation le 28 mars dernier prévoyant, pour le préscolaire et le primaire, fermer les écoles de Grosses-Roches, Saint-Jean-de-Cherbourg, Sainte-Irène et Albertville, alors que pour le secondaire, on souhaite déplacer les clientèles fréquentant les écoles de Baïdes-Sables, Saint-Ulric, Sainte-Félicité, Les Méchins, Saint-Adelme et Saint-René vers l'école Marie-Guyart à Matane.

Le SERM s'oppose vigoureusement à ce plan de rationalisation pour plusieurs

raisons, dont le fait que sa mise en application contribuerait au dépérissement des petites localités de la région. L'application du plan de rationalisation pourrait également avoir pour conséquence de faire disparaître une douzaine de postes d'enseignantes ou d'enseignants.

Le SERM mène depuis plusieurs mois une importante campagne de sensibilisation dans le milieu pour obliger les élus scolaires à renoncer à leur projet. Le syndicat a obtenu l'appui des parents, des élus municipaux et des députés du coin, M^{me} Danielle Doyer (Matapédia) du Parti québécois et M^{me} Nancy Charest (Matane) du Parti libéral du Québec. Par voie de communiqué de presse, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a également appuyé le SERM le 28 novembre dernier, attirant l'attention des médias nationaux. Un dossier à suivre...



Martine Cliche

Rencontre des EVB de la grande région de Québec

Les membres du mouvement EVB de la grande région de Québec ont eu droit à une visite remarquable lors de la session régionale des Établissements verts Brundtland qui s'est déroulée à Québec, le 26 octobre dernier.

Monsieur Frédéric Back, illustrateur récompensé de deux oscars, est venu y présenter le film d'animation *Le fleuve aux grandes eaux*. Le film, qui retrace l'histoire du fleuve Saint-Laurent, dénonce avec vigueur l'emprise grandissante de l'être humain sur les ressources de la planète et constitue un vibrant plaidoyer en faveur de la protection de l'environnement. Ses œuvres, qui allient poésie et engagement militant, ont été vues dans le monde entier et bon nombre d'éducatrices et d'éducateurs s'en sont inspirés pour leur enseignement.



PHOTO : CLÉMENT ALLARD



*45 ans après sa fondation,
les membres de l'A.R.E.Q.
continuent d'agir pour
que le Québec devienne
une société solidaire
et démocratique pour
tous les âges.*

Les personnes élues de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.), avec l'ensemble des 50 000 membres et d'autres associations de personnes retraitées et aînées, perpétuent aujourd'hui l'oeuvre des pionnières et des pionniers de l'Association qui, avec les 295 membres fondateurs, en 1961, avaient déjà à cœur le sort et le bien-être des personnes retraitées.

Le Conseil d'administration de l'A.R.E.Q. 2006-2007

Assis à l'avant-plan les membres du Conseil exécutif :

Adrienne Carpentier, *secrétaire*, Robert Gaulin, *1^{er} vice-président*,
Mariette Gélinas, *présidente*, André Pelletier, *2^e vice-président* et
Pierre-Paul Côté, *trésorier*.

Debout, les présidentes et présidents des dix régions aréquiennes.

Première rangée : Claudette Caron-Vaillancourt, *Outaouais*,

Paulyne Caron-Laplante, *Québec - Chaudière-Appalaches*,

Michel Gagnon, *Montérégie*, Nicole Patry-Lisée, *Estrie*,

Louise Charlebois, *Laurentie*, Rachel Fournier, *Bas Saint-Laurent - Gaspésie -*

Les Îles - Côte-Nord et Lise Labelle, *Île de Montréal*.

Deuxième rangée : Léon Leclerc, *Abitibi - Témiscamingue*,

Ghislaine Larivière, *Cœur et Centre du Québec* et

Clément Bernard, *Saguenay - Lac Saint-Jean*.



Le Conseil d'administration de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (C.I.C.) 1961-1962.

De gauche à droite, première rangée : Madeleine St-Louis,
Stéphanette Potvin, Léopold Garant, *président*,
Aimé Nault et Laure Gaudreault.

Deuxième rangée : Jean-Paul Croteau, l'abbé Jean-Marie Garant,
Thérèse Baron, Normand Mandeville, Madeleine Aubert,
Aimé Brochu et Philippe Morin.



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

www.araq.qc.net • Courriel : areq@csq.qc.net
418 525-0611 / 1 800 663-2408

Services publics

Campagne de sensibilisation en faveur des services publics

Le président de la CSQ fait le point !



PHOTO : F. BEAUREGARD

Propos recueillis par Claude Girard, attaché de presse

Nouvelles CSQ : Pourquoi mener une campagne en faveur des services publics au Québec ?

Réjean Parent : Depuis l'élection du gouvernement Charest en 2003, les services publics doivent faire face à la pire menace qui soit. Il faut se rappeler que ce gouvernement avait un plan de *réingénierie* de l'État dont le cœur était la création de partenariats public-privé. Essentiellement, cette *réingénierie* de l'État vise à réduire l'appareil étatique au profit du secteur privé, comme le réclament d'influents lobbies de droite tels que l'Institut économique de Montréal et le Conseil du patronat du Québec. C'est cette philosophie qui a incité le gouvernement Charest à adopter, sous le bâillon, le projet de loi 33 qui ouvre la porte encore plus grande au privé dans le secteur de la santé et nous n'avons pas fini de voir d'autres manœuvres de privatisation des services publics.

Pourquoi est-il nécessaire de lancer cette campagne à ce moment-ci ?

R. P. : Parce qu'à l'approche d'une campagne électorale au Québec, c'est le moment le plus propice pour obliger les candidates et les candidats de tous les partis politiques à se prononcer sur le maintien et le développement des services publics. L'occasion est également idéale pour sensibiliser à la fois nos membres et la population sur l'importance de maintenir des

services publics de qualité, accessibles à tous, dans l'ensemble des régions du Québec pour des raisons économiques, sociales et culturelles.

Pourquoi la CSQ mène-t-elle cette campagne aux côtés d'autres organisations syndicales ?

R. P. : La CSQ est la plus importante centrale syndicale des services publics au Québec. À ce titre, il lui revient d'assumer le leadership pour la défense des services publics en rassemblant toutes les organisations syndicales concernées. Notre solidarité doit être la plus large possible si nous voulons exercer une véritable influence au sein de la population et auprès des élus politiques. Les lobbies de droite, qui réclament la privatisation de certains services publics, manifestent une certaine cohésion dans leur discours. Nous avons également un devoir de cohésion qui s'exprime à travers la solidarité de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs concernés.

Pourquoi la campagne prévoit-elle une première étape de sensibilisation auprès de nos propres membres ?

R. P. : Parce que force est de constater que le discours néolibéral de droite, qui est omniprésent dans les médias depuis quelques années, influence également nos membres, ce que confirment certains sondages que nous avons menés. Si nous voulons que chaque travailleur défende nos services publics, il faut tout d'abord nous



assurer qu'il est lui-même convaincu de leur importance. Le travail de sensibilisation doit donc débuter dans nos rangs, pour s'étendre ensuite dans l'ensemble de la société.

Pourquoi faut-il absolument défendre le maintien et le développement des services publics ?

R. P. : Parce que le maintien de services publics complets et de qualité sur l'ensemble du territoire québécois demeure le meilleur moyen d'assurer une répartition équitable de la richesse entre les régions et de garantir à tous les Québécois et Québécoises, où qu'ils vivent, qu'ils auront droit à la même justice sociale et à la même solidarité. Le Québec a déjà connu une époque où l'on devait s'endetter pour recevoir des soins de santé et où l'éducation n'était accessible qu'aux familles les mieux nanties. Un tel retour en arrière nous ferait rapidement regretter cet héritage que nous nous sommes donné comme société, c'est-à-dire des services publics de qualité qui sont le meilleur de nous-mêmes. Finalement, cette campagne est une occasion unique de rappeler les besoins criants en éducation et en santé.

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus d'information sur cette campagne sur le site du Secrétariat intersyndical des services publics : www.sisp.csq.qc.net.

Politique du médicament

Le ministre cède devant les compagnies pharmaceutiques

Hélène Le Brun

Conseillère

La politique du médicament est enfin rendue publique deux ans après la consultation en commission parlementaire.

Pourquoi ce long délai ? Parce que la négociation avec les compagnies pharmaceutiques a été féroce.

Et le ministre a perdu !

Il tient sa promesse de mettre fin au gel des prix des médicaments brevetés, tout en continuant d'accorder à cette industrie la garantie d'achat privilégié de leurs produits pendant 15 ans, au détriment de l'industrie générique dont les coûts sont moindres. Il soutient, que dans la majorité des cas, l'augmentation des coûts ne s'élèvera pas au-dessus de l'inflation. Mais si cela s'avère, les utilisateurs devront payer la différence. Et qui compensera l'impact de cette hausse sur le régime public d'assurance ? Les bénéficiaires de l'aide sociale qui, eux, au moment d'écrire ces lignes, voient la promesse ministérielle de gratuité des médicaments disparaître.

Sans le dégel des prix, les compagnies pharmaceutiques menaçaient de retirer leurs médicaments de la liste québécoise. Selon le ministre, il n'avait plus le choix d'ouvrir le marché. À l'évidence, la politique du médicament a été concoctée dans les officines du ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, autant que dans celles du ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour la CSQ, une politique du médicament devrait en être une strictement de santé et non pas une politique économique favorisant l'industrie.

Les compagnies expliquent souvent leur appétit de hausser les coûts par le soi-

disant investissement énorme qu'elles doivent effectuer dans la recherche. Pourtant, les analyses démontrent que leur budget en marketing s'avère trois fois plus élevé que celui de la recherche et du développement.

D'autres mythes autour de l'industrie pharmaceutique sont ainsi déconstruits dans le dernier livre de Jean-Claude St-Onge, *Les dérives de l'industrie de la santé*.

L'auteur, qui avait fait un malheur médiatique avec son ouvrage précédent *L'envers de la pilule*, y poursuit ses démonstrations concrètes des pratiques peu éthiques de cette industrie. Avancées thérapeutiques très peu innovatrices, voire mensongères, dans le but de prolonger la vie des brevets, essais cliniques biaisés ou aux résultats tronqués, effets pervers de l'autorégulation, les exemples sont très révélateurs. Assez éloquent, en tout cas, pour ne pas légitimer la tendance du ministre à pactiser avec ces compagnies.

Aussi, d'autres chapitres du livre de M. St-Onge fournissent des exemples de politiques publiques responsables

et se tenant debout devant le pouvoir de l'industrie. La Nouvelle-Zélande, grâce à une institution publique de contrôle du médicament, peut offrir des médicaments à des taux largement inférieurs à ceux payés au Québec. Sa politique publique du médicament fonctionne par appel d'offres et élimine

le marketing abusif des compagnies pharmaceutiques. Là-bas, la croissance annuelle du prix des médicaments s'avère inférieure à 3 % même si la consommation augmente. Ici, les prix augmentent de 15 % par année et le ministre les dégèle !

Selon Jean-Claude St-Onge, en orientant les sommes consacrées aux subventions des compagnies de médicaments

brevetés vers la recherche universitaire, le Québec pourrait retenir ses chercheurs ici et, devenus indépendants de l'industrie, ceux-ci pourraient employer leur

expertise à la mise au point de médicaments véritablement utiles. De plus, en créant un pôle de production de médicaments génériques à bas prix comme le fait le Brésil, le Québec pourrait mieux se doter d'une politique du médicament au service du public.

Prix de référence, politique du plus bas prix, preuve d'efficacité thérapeutique pour le remboursement, gestion rigoureuse de la liste de médicaments remboursables, formation publique des médecins, ce sont là des pratiques reconnues qui devraient inspirer Québec si le rapport de force entre l'industrie et la santé publique n'était pas si inégal.



J.-Claude St-Onge

PHOTO DISC



Monique Bélanger

PHOTOS: NORMAND BLOUIN

C. difficile

Investir dans le personnel et rétablir la confiance

Hélène Le Brun

Conseillère CSQ

Personne n'a envie de séjourner à l'hôpital. Mais craindre d'y aller de peur d'y tomber malade d'une infection au C. difficile plutôt que de s'y faire soigner, ce n'est pas normal. Le ministre de la Santé et des Services sociaux de même que les dirigeants d'hôpitaux doivent de toute urgence rétablir la confiance.

« Les infections au C. difficile sont insidieuses, déclare Claire Montour, présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers Mauricie/Cœur-du-Québec, parce que l'éclosion du virus ne se fait pas du jour au lendemain, il prend un certain temps pour infecter la personne. Alors, c'est de façon continue qu'il faut lui fermer la porte et non pas en faisant un grand ménage une fois tous les six mois. »

Si les mesures d'hygiène de base sont souvent établies pour prévenir les infections au C. difficile, celles-ci doivent s'inscrire de façon concrète dans l'organisation du travail. « Le personnel met les bouchées triples pour respecter les procédures d'hygiène afin d'éviter que des éclosions de C. difficile se produisent plus souvent. Mais, quand les unités d'urgence débordent, que les salles d'attente sont pleines, que plusieurs patients sont sur une civière dans les corridors, il est utopique de penser que les virus ne se propagent pas facilement. De plus, quand un seul préposé à l'entretien est assigné pour tout l'établissement, il est certain que les toilettes ne seront pas désinfectées après chaque visiteur », signale Claire Montour.

Or, pour respecter leur obligation de ne pas faire de déficit, les administra-

tions d'hôpitaux ont effectué plusieurs coupes chez le personnel d'entretien. De plus, afin de respecter les normes de séjour à l'hôpital pour un épisode de soins, les patients sont retournés plus vite à la maison, souvent avant que leur état ne soit stabilisé.

« Les seuls qui s'organisent bien avec ce type de conditions déficientes, ce sont les virus ! », affirme la présidente syndicale.

Ainsi, lorsqu'on prend du recul sur les poussées d'infection, l'apparition du C. difficile devient très souvent le symptôme de problèmes organisationnels plus larges. Vu au microscope, combattre le C. difficile à sa souche dépasse le lavage de mains. « Cela exige, au premier plan, du personnel bien formé en quantité suffisante dans toutes les catégories d'emplois, déclare Monique Bélanger, présidente de l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII-CSQ). Il faut aussi avoir un nombre de lits adéquat, des unités d'isolation fonctionnelles, un environnement physique permettant d'éviter la promiscuité.

Les décideurs doivent prendre conscience qu'investir dans le personnel peut contribuer davantage à rétablir la



Claire Montour

« L'hygiène est une préoccupation constante du personnel infirmier. »

confiance de la population et à sauver des vies que l'acquisition de bien des équipements de haute technologie », conclut Monique Bélanger.



Line Lapierre

PHOTO : GRATIEN TREMBLAY

Violence dans les établissements de santé

Quand les travailleurs deviennent des boucliers soignants

Hélène Le Brun Conseillère

Les médias diffusent rapidement les situations de mauvais traitements envers les usagers des services de santé et des services sociaux. Cependant, c'est généralement le silence qui entoure la situation inverse quand se produisent des cas d'agression verbale ou physique envers le personnel de la part d'usagers. Pour le personnel œuvrant dans les unités d'urgence, les unités psychiatriques et auprès de patients souffrant de déficits cognitifs, les manifestations agressives de la part des patients et de leur famille font partie du quotidien. Les milieux de soins sont reconnus comme étant un terrain à risques élevés. La détérioration des services contribue à en accentuer les manifestations et très peu de catégories d'employés y échappent.

Les résultats de l'Enquête nationale sur le travail et la santé du personnel infirmier de 2005, menée conjointement par Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), rendus publics le 11 décembre dernier, sont très révélateurs à cet égard. Plus du quart des infirmières et des infirmiers du Canada ont déclaré avoir été agressés physiquement par un patient au cours de l'année précédente. Le pourcentage s'élève à 50 % chez celles et ceux qui œuvrent dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). En plus des agressions physiques, 44 % du person-

nel infirmier a déclaré avoir subi de la violence psychologique de la part de patients alors qu'il leur dispensait des soins directs.

Bien sûr, les comportements agressifs présents chez plusieurs résidents des CHSLD ne sont pas intentionnellement méchants. Ils font partie du trouble neurologique des personnes. Mais cette agressivité verbale ou physique n'en est pas moins stressante ou épuisante pour l'employé qui la vit fréquemment.

« Notre plus grande anxiété vient de la peur d'être blessé, explique Paul-André Baril, infirmier dans un CHSLD à Maskinongé. Quand le patient est particulièrement désorganisé, il peut frapper avec ses poings, avec ses pieds. Aussi, comme nous n'utilisons plus de contention physique ou médicamenteuse, les comportements instables ou imprévisibles sont plus fréquents. Il arrive alors qu'on ait très peur de perdre nous-mêmes notre contrôle et cela peut nous amener à limiter les approches de soins directs avec des patients. »

À l'urgence, il n'est pas rare que l'impatience se transforme en agressivité. Line Lapierre, réceptionniste de nuit à l'accueil des services d'urgence du Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, en sait quelque chose. « Plus le temps d'attente est long, plus on reçoit des bêtises, témoigne-t-elle. Parfois, on fait alors carrément face à des « monteurs de foules ». Comme on est la première personne qu'ils voient sur la ligne de front, c'est à nous que les

impatiens se vident le cœur avec des insultes ou des claques dans notre vitrine », décrit Line Lapierre.

Toutes ces situations minent le moral et conduisent à l'épuisement si les em-

ployés ne trouvent pas de soutien. De leur point de vue, celui de la direction des établissements demeure très limité et peu effi-



PHOTO : F. BEAUREGARD

Paul-André Baril

cace relativement à ces agressions. Les moyens tangibles se résument souvent à passer des dépliants d'information aux patients, à poser des affiches, à rendre disponibles des postes émetteurs-récepteurs, etc. Ces mesures sont nettement insuffisantes devant l'ampleur du phénomène.

De l'avis de Paul-André Baril, « de la formation sur la gestion des comportements agressifs et sur des techniques de contrôle sécuritaire des gestes violents devrait être donnée régulièrement à tout le personnel. Les équipes de travail devraient aussi avoir du temps pour trouver collectivement des solutions et agir comme pairs-aidants dans les situations agressives ».

Une chose est sûre, le phénomène ne peut plus être ignoré.

Les troubles du comportement à l'école Comment y faire face ?

Luc Allaire

Conseiller à la recherche

À la maternelle, Flavie éprouve déjà beaucoup de problèmes. Elle frappe les autres enfants lorsqu'ils refusent de lui prêter un jouet ou de jouer avec elle. Mais elle a un talent exceptionnel en dessin et en logique. En première année, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est laborieux, mais elle réussit très bien en mathématiques et dans tout ce qui exige de la manipulation. En deuxième année, elle est adressée à l'orthopédagogue pour des problèmes en lecture et en écriture. L'enseignante fait de fortes pressions sur les parents jusqu'à ce qu'elle obtienne d'eux qu'ils consultent un médecin pour vérifier la présence d'un trouble de déficit d'attention avec hyperactivité.

Cette description est tirée du livre *Les troubles du comportement à l'école*, qui a été publié récemment sous la direction de Line Massé, Nadia Desbiens et Catherine Lanaris. Cet ouvrage présente une synthèse des connaissances et des habiletés requises pour prévenir et évaluer les troubles du comportement à l'école, puis pour établir des stratégies d'intervention adéquates.

Pour Line Massé, professeure au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ce livre répond à un besoin, car il n'y avait aucun ouvrage qui faisait un état de la question en français. Aussi, « le milieu scolaire se préoccupe de plus en plus des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, particulièrement de ceux qui ont une difficulté d'ordre comportemental », ajoute-t-elle.

Pourquoi ? « Cela est certainement dû au fait que le nombre d'élèves présen-



Lorraine Leclaire,
psychologue

PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

tant des troubles du comportement ne cesse d'augmenter, tandis que la population des élèves ordinaires décroît », répond-elle.

Cependant, Line Massé ne s'oppose pas à l'intégration des élèves ayant des difficultés dans les classes ordinaires. « Mais les choses iraient mieux si cela ne se faisait pas de façon sauvage comme dans certains milieux, sans aucun soutien pour l'enseignant », précise-t-elle.

Heureusement, certaines commissions scolaires commencent à développer des projets novateurs. C'est le cas à Lachine, explique Lorraine Leclaire, une psychologue qui travaille dans deux écoles primaires. « Nous avons développé une équipe multidisciplinaire avec le CLSC. De cette façon, il nous est plus facile de travailler avec les enseignants et

avec les parents pour venir en aide aux élèves. »

Cette psychologue est sollicitée sur une foule de sujets. « Certains enseignants sont très efficaces avec les élèves ayant des troubles du comportement. Ils ont confiance en leurs moyens. Mais lorsqu'ils font face à des cas difficiles, il est très important de ne pas les laisser seuls, insiste-t-elle. Mon rôle est de mettre des mots sur ce qu'ils font d'instinct. À ce moment-là, ils se sentent encouragés et appuyés.



Line Massé,
professeure en
psychoéducation
à l'UQTR

PHOTO : GILLES FORTIER

Il est aussi nécessaire d'avoir un plan B, si ces enfants se désorganisent ou si leur anxiété atteint un niveau trop élevé. Nous effectuons alors un arrêt d'agir. On les sort de la classe pour quelques jours ou quelques semaines, jusqu'à ce qu'ils développent un comportement approprié. »



Gilbert Grenier,
technicien en
éducation spécialisée

PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

À la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, on a développé un « Service d'arrêt d'agir » au Centre le Tremplin à Brownsburg, près de Lachute. Ce centre spécialisé accueille une cinquantaine de jeunes et leur offre de l'encadrement dans un milieu fermé. « Nous recevons de plus en plus de filles, remarque Gilbert Grenier, technicien en éducation spécialisée. Il y a quelques années, il n'y avait que des garçons au Centre. Maintenant, il y a autant de filles que de garçons. Les filles qui sont dirigées ici le sont pour non-respect des consignes de base, agressivité, violence verbale, violence physique, etc. »

Dans le livre *Les troubles du comportement*, les auteurs s'attardent longuement à bien décrire de manière clinique différents troubles comme le déficit d'attention, l'hyperactivité, les troubles oppositionnels, le trouble des conduites, l'usage de drogues, l'intimidation et les différentes formes de violence à l'école.

Pour Line Massé, ce travail de description est très important, car il faut distinguer les problèmes d'ordre comportemental qui ne sont pas graves des troubles du comportement. « Quand on est rendu à parler de troubles du comportement, cela signifie qu'il y a

eu des interventions simples qui n'ont pas fonctionné », explique-t-elle.

« Lors de l'évaluation en milieu scolaire, nous décrivons quelles sont les difficultés de l'enfant, la fréquence et l'intensité de ses troubles du comportement. Nous préparons ensuite un plan d'intervention avec les enseignants », indique Hélène Mongrain, psychoéducatrice à la commission scolaire Marie-Victorin, à Longueuil.

Il est aussi très important de bien connaître la source du problème pour mieux cibler l'intervention, souligne Andrée Boisvert, psychoéducatrice à l'école secondaire Georges-Vanier à Montréal. « J'essaie toujours de savoir quel besoin du jeune se cache derrière ce trouble du comportement. Pour faire l'évaluation, je vais rencontrer le jeune, ses enseignants et ses parents. Je vais les questionner, notamment, sur ses antécédents, afin de trouver la source du problème. C'est de cette façon qu'on peut régler le problème de manière durable. »

Cependant, pour bien mener ce travail de prévention, d'évaluation et d'intervention auprès des élèves ayant des troubles du comportement, cela prend des ressources. « Or, il manque de professionnels et de techniciens en éducation spécialisée, déplore Line Massé. Trop souvent, ils ne font qu'un travail de pompier : ils éteignent les feux quand un jeune saute. Ils ne peuvent pas faire de prévention. Pourtant, on sait que c'est la prévention qui donne des résultats à long terme. On remarque d'ailleurs que pour compenser cette pénurie, il y a beaucoup de services privés, d'orthophonie et d'orthopé-



« Il manque de professionnels et de techniciens en éducation spécialisée, déplore Line Massé »



Les auteurs du livre
Les troubles du comportement à l'école, Line Massé, Nadia Desbiens et Catherine Lanaris, ont remporté le prix scientifique 2006 en psychoéducation.

dagogie par exemple, qui se développent en parallèle. Toutefois, ce sont les parents les plus riches qui peuvent se payer ces services qui devraient être offerts dans les écoles publiques. »

Heureusement, certains milieux sont conscients du problème. C'est le cas à la commission scolaire Marie-Victorin, où le conseil d'établisse-

ment d'une école primaire de milieu défavorisé a décidé d'allouer un budget supplémentaire pour une psychoéducatrice. « Quand on décide d'intégrer deux élèves avec des troubles du comportement dans une classe qui compte déjà plusieurs élèves avec des difficultés d'apprentissage, l'enseignante a besoin d'aide », affirme la psychoéducatrice de cette école, Hélène Mongrain.

Line Massé s'en réjouit : « Les recherches démontrent que le soutien direct aux enseignants est nécessaire pour favoriser l'inclusion des élèves. »

Intégration sans soutien

épuiement

L'épuisement professionnel

Ça n'arrive pas qu'aux autres



PHOTO : 24 FRANÇOIS BEAUREGARD

François Beauregard

Rédacteur en chef

La technicienne en éducation spécialisée et la psychoéducatrice de l'école recommandaient souvent aux parents d'élèves en difficulté de choisir Nathalie Leclerc (nom fictif). Elle avait la réputation d'être particulièrement habile avec les jeunes éprouvant des problèmes de comportement.

Un jour, lasse d'une charge de travail toujours trop lourde, elle décide de changer d'école, mais sa réputation la suit. Sa tâche ne s'allège pas, bien au contraire. Elle se retrouve avec un groupe de 24 élèves de cinquième année : 16 garçons et 8 filles. Dans le groupe, il y a 4 élèves avec des troubles de comportement et 11 élèves à risques. Au début de l'année, en entrant dans sa classe une mère s'exclame : « Ma foi, ils ont mis tous les élèves à problèmes dans votre classe. Vous n'y arriverez jamais ! » Nathalie ne savait pas à ce moment-là que cette remarque était prémonitoire. Se fiant à ses 20 ans d'expérience, elle entreprend l'année, sûre d'elle. Au printemps, Nathalie est à bout, rien ne va plus !

Plusieurs de ses élèves éprouvaient des problèmes graves. Une jeune fille se mutilait et manifestait des intentions suicidaires. Un garçon hyperactif oubliait régulièrement de prendre sa médication et devenait rapidement incontrôlable. Un autre enfant adopté dont

la mère biologique était héroïnomane souffrait d'hyperactivité et de troubles de la mémoire. Enfin, un garçon étiqueté en trouble de comportement comptait déjà 14 vols par effraction à son actif avant son entrée en cinquième année... Un peu plus tard au cours de l'année, il mettait le feu au module de la cour d'école.

Dans ces conditions extrêmement difficiles et sans aucune forme d'aide pour la soutenir dans sa classe, elle s'efforce de cumuler les rôles d'enseignante, de mère, de psychologue et de travailleuse sociale. Incapable d'obtenir l'appui des parents des élèves les plus difficiles, sa classe devient ingérable. « Je subissais des remarques blessantes de la part des élèves, je n'osais pas trop en parler, je ne voulais pas que l'on mette en cause ma compétence ou encore ma capacité à gérer mon groupe », confie-t-elle.

Un jour, une enseignante l'a trouvée en larmes dans sa classe. Depuis un certain temps, elle ne dormait plus

et pleurait souvent sans raison apparente. « Je n'arrivais plus à faire le suivi des élèves. Les pages réservées pour consigner les difficultés étaient complètement noircies dans plusieurs agendas. Je n'en pouvais plus », dit-elle. Son médecin la met alors en congé pour cinq mois. Avant de partir, elle prépare des notes pour la remplaçante et remet un dossier complet à la nouvelle directrice de l'école. Découvrant tout à coup l'ampleur des difficultés dans le groupe de Nathalie, celle-ci entreprend des démarches qui aboutissent à l'engagement d'un technicien pour lui venir en aide. Trop tard, Nathalie est malade et elle n'est pas au bout de ses peines.

Malgré tout cela, la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) refuse sa demande d'indemnisation. Après moult péripéties et grâce au soutien de son syndicat local, Nathalie obtient gain de cause à la Commission des lésions professionnelles, contribuant ainsi à la reconnaissance de la lourdeur de la tâche comme facteur de lésions psychologiques.

Le cas de Nathalie est loin d'être unique, l'intégration dans les classes ordinaires d'un grand nombre d'élèves en difficulté sans ressources professionnelles adéquates rend de plus en plus périlleux le métier d'enseignant et compromet la réussite des élèves.

La prévention du décrochage scolaire

Parce qu'ils sont TOUS importants !

Au Québec, le taux de décrochage des jeunes est de 27,8 % au secondaire selon les données les plus récentes (2004-2005). La sortie d'un cycle d'études sans qualification ni diplôme n'est pas unique au Québec. On l'observe à des degrés divers dans de nombreux pays et les conséquences pour les jeunes sont dramatiques, tant sur le plan personnel qu'économique. Plusieurs présentent des inadaptations sociales comme des troubles de comportement et de délinquance et, en plus d'éprouver de grandes difficultés à s'insérer dans le monde du travail, ils présentent un taux de chômage très élevé. La décision d'abandonner l'école n'est pas subite, c'est le résultat d'une accumulation de frustrations engendrées par les échecs scolaires et par les difficultés relationnelles avec les pairs, les enseignants et les parents.



De la recherche à la salle de classe

Nous ne sommes pas impuissants devant le phénomène du décrochage scolaire. Des recherches réalisées au Québec ont permis, depuis plus de 25 ans, d'en cerner les différentes facettes et de fournir un impressionnant ensemble de connaissances et de suggestions d'intervention. Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) est né de ce désir de transférer à la pratique ces données scientifiques en les transformant en matériel pédagogique, en programme d'intervention, en guide de référence et autres moyens de prévention.

À titre d'exemple, l'étude longitudinale intitulée *Validation d'un modèle multidimensionnel et explicatif de l'adaptation sociale et de la réussite scolaire de jeunes à risque (1996-2007)*, menée par Laurier Fortin, chercheur à l'Université de Sherbrooke, Pierre Potvin, chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Égide Royer chercheur à l'Université Laval et Diane Marcotte, chercheuse à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a permis d'analyser en profondeur les facteurs de risque du décrochage scolaire au secondaire et de mettre en évidence quatre types d'élèves à risque : comportements antisociaux cachés, problèmes de comportement, peu intéressés/peu motivés et dépressifs. Cette recherche est à la base d'un nouveau logiciel d'évaluation des types d'élèves à risque qui permettra aux écoles de mettre en place des interventions ciblées.

Le CTREQ est maintenant en mesure d'offrir plusieurs outils qui se complètent les uns les autres afin de prévenir le décrochage scolaire. Le logiciel d'évaluation des types d'élèves à risque de décrochage scolaire complète un autre outil, la trousse de prévention du décrochage scolaire **Y'a une place pour toi!** Le site Web de formation **Appui-Motivation** présente un modèle théorique de la motivation scolaire et un modèle pratique d'intervention. **Pare-Chocs**, destiné aux adolescents dépressifs, est un autre exemple d'outil qui vient aider les élèves à risque de décrochage.

PARE-CHOCs
Nouveau programme d'intervention auprès d'adolescents dépressifs
www.ctreq.qc.ca/depression

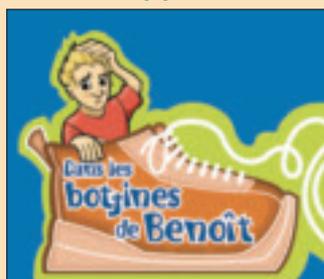
Des outils

Un éventail d'outils pour une diversité de réalités

Issus de recherches scientifiques, les outils proposés par le CTREQ sont destinés au personnel des écoles primaires et secondaires, des commissions scolaires et des collèges, aux parents, aux élèves, de même qu'aux professionnels œuvrant auprès des jeunes et de leur famille dans le secteur des services sociaux (CSSS, centres jeunesse, maisons de jeunes, organismes communautaires et d'éducation populaire, etc.) et de l'emploi (carrefours jeunesse-emploi).

Outils	Primaire	Secondaire
Dans les bottines de Benoît	●	
Appui-Motivation	●	●
Leur réussite, c'est aussi la nôtre.	●	●
QES-WEB	●	●
Logiciel d'évaluation des types d'élèves à risque de décrochage scolaire		●
Y'a une place pour toi!		●
Pare-Chocs		●
Clicfrançais (Réseau ISPJ)		●

www.ctreq.qc.ca/bottines



Dans les bottines de Benoît

Trousse de sensibilisation aux implications pédagogiques des troubles d'apprentissage destinée aux enseignants et aux professionnels du primaire, aux parents des élèves présentant de tels troubles et à tous les élèves du primaire. La trousse est composée de guides, vidéocassettes, d'un album illustré et d'une affiche. Un atelier de sensibilisation est également offert. Issue des recherches de Nadia Rousseau, professeure au Département des sciences de l'éducation de l'UQTR et auteure de la trousse. Disponible chez Septembre éditeur (www.septembre.com).



www.appui-motivation.qc.ca



Appui-Motivation

Site Web de formation présentant un modèle théorique de la motivation scolaire et un modèle pratique d'intervention pédagogique. Ce site vise à outiller les conseillers pédagogiques, les psychoéducateurs et autres professionnels pour l'animation d'ateliers sur la motivation scolaire et à permettre à des groupes d'enseignants de partager des pratiques pédagogiques pouvant soutenir la motivation. Le site contient des parcours de formation sur le modèle théorique et sur les six composantes du modèle pratique d'intervention, le déroulement précis de chaque atelier, un accès à une médiathèque contenant plus de 30 vidéos (entrevues et situations de classe) et une banque de ressources. Créé à partir des recherches de Roch Chouinard, professeur au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal et auteur du modèle.

www.fcpq.qc.ca/reussitescolaire



Leur réussite, c'est aussi la nôtre.

Outils pour informer et sensibiliser les parents et le personnel scolaire au fait que la vie familiale fait partie intégrante du système scolaire et que la réussite d'un jeune n'est pas seulement liée à ses expériences à l'école. Constitués d'un site Web qui explique et donne des exemples pratiques d'un dépliant et de conférences offertes aux parents. Résultat d'un transfert des recherches de Pierrette Bouchard, professeure associée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

www.ctreq.qc.ca/qes-web



QES-WEB

Logiciel qui trace le portrait des forces et des faiblesses de l'environnement socioéducatif (QES) des écoles. Le QES-WEB, primaire ou secondaire, permet d'intervenir avec plus de rapidité et d'efficacité sur certains éléments de l'environnement socioéducatif des établissements scolaires afin de favoriser la réussite éducative des élèves. Une version spécifique existe aussi pour certaines écoles secondaires ciblées par la Stratégie d'intervention agir autrement (SIAA). Développé à partir de recherches dirigées par Michel Janosz, professeur agrégé de l'École de psychoéducation à l'Université de Montréal, en collaboration avec Nadia Desbiens, François Bowen et Roch Chouinard, professeurs au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal, pour la version primaire.



Logiciel d'évaluation des types d'élèves à risque de décrochage scolaire

Logiciel permettant d'identifier les élèves à risque de décrochage scolaire et de déterminer à quel type ils sont associés. Comprend six instruments de mesure, une application de traitement des données et un manuel de l'utilisateur. Le logiciel est complémentaire à la trousse de prévention du décrochage scolaire *Y'a une place pour toi!* Les auteurs du logiciel sont Laurier Fortin, professeur titulaire et directeur du Département de psychoéducation à l'Université de Sherbrooke, et Pierre Potvin, professeur associé au Département de psychoéducation à l'UQTR.

Y'a une place pour toi !

Guide de prévention du décrochage scolaire destiné aux intervenants comportant des sections imprimables s'adressant aux directions d'établissement, aux enseignants, aux élèves du secondaire et à leurs parents. Le guide présente entre autres les caractéristiques des quatre types d'élèves à risque de décrochage scolaire et suggère des outils de prévention et d'intervention. Un site Web de sensibilisation a aussi été conçu pour les jeunes à risque de décrochage scolaire pour qu'ils puissent y trouver des pistes d'aide et des ressources utiles (www.uneplacepourtoi.qc.ca). Des affiches et un cédérom complètent la trousse. Les auteurs de cette trousse sont Pierre Potvin, professeur associé à l'UQTR, Laurier Fortin, professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke, Diane Marcotte, professeure à l'UQAM, Égide Royer, professeur titulaire à l'Université Laval, et Rollande Deslandes, professeure à l'UQTR.



Pare-Chocs

Programme d'intervention visant à prévenir ou réduire la dépression chez les adolescents de 14 à 17 ans. Créé pour les professionnels spécialisés en santé mentale et en animation de groupe ou en intervention auprès des jeunes dépressifs. Douze rencontres entre deux animateurs et un groupe de six à dix adolescents visent l'enseignement d'habiletés de protection favorisant la réussite éducative : estime de soi, habiletés sociales, repérage de distorsions cognitives, techniques de relaxation, de négociation et de résolutions de problèmes, etc. Les principaux outils sont des manuels, un cédérom de relaxation et un aide-mémoire pour les jeunes. Diane Marcotte, psychologue et professeure au Département de psychologie de l'UQAM, est l'auteure principale avec l'aide de Diane Mathurin, psychologue à l'école secondaire Jacques-Rousseau.



Clicfrançais

Site Web visant à la fois la motivation à l'apprentissage du français et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (ISPJ) de 16 à 18 ans au moyen de trois projets pédagogiques : la recherche d'un emploi, la création d'une mini-entreprise et la publication d'un magazine. Destiné aux enseignants et aux élèves inscrits dans un cheminement particulier de formation. Issu des recherches de Godelieve Debeurme, professeure au Département de l'enseignement au préscolaire et primaire à l'Université de Sherbrooke. À partir de cet outil, le CTREQ a contribué à mettre en place un réseau d'enseignants et d'intervenants en ISPJ, sur le modèle d'une communauté de pratique en réseau. Les objectifs du Réseau ISPJ (www.ispj.qc.ca) sont de briser l'isolement des intervenants, de favoriser le partage et la communication entre les milieux scolaires et de concevoir du matériel pédagogique.





NOUVELLE SÉRIE D'OUTILS en cours de réalisation...

ABRACADABRA

Logiciel d'apprentissage de la lecture et de l'écriture de la langue anglaise, langue d'enseignement pour les jeunes enfants. Ce logiciel sera accessible sur le Web.

PROGRAMME DE GESTION DU STRESS DES ADOLESCENTS

Programme d'apprentissage pour les jeunes afin de mieux gérer leur stress dans différentes situations pouvant survenir à l'école, en famille, avec des amis, dans un contexte de performance ou dans d'autres contextes jugés stressants.

INVENTAIRE VISUEL D'INTÉRÊTS PROFESSIONNELS (IVIP)

Instrument informatisé de mesure d'intérêts professionnels et outil d'exploration scolaire et professionnelle pour des activités de travail semi-spécialisées, simples ou complexes.

ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL

Projet qui vise à offrir aux enseignants du secondaire et du collégial une stratégie originale d'enseignement de la littérature favorisant notamment les liens avec l'enseignement de la langue.

Déjà 5 ans de transfert en matière de réussite scolaire

Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) fête cette année son 5^e anniversaire. Depuis sa création en 2002, il fait le pont entre le monde de la recherche et les milieux de pratique pour accroître la réussite éducative au Québec. Sa mission est de stimuler et de contribuer à concrétiser l'innovation dans le domaine de la réussite éducative grâce au transfert de recherche, à l'appui de l'expérience de la pratique, à des services de liaison et de veille, afin de permettre aux milieux de pratique d'améliorer leurs interventions pour accroître la réussite éducative.

Des services de diffusion et d'accompagnement

Outre la production d'outils de dépistage et d'intervention adaptés aux utilisateurs, la diffusion et l'accompagnement font l'objet d'une grande attention de la part du CTREQ. Pour la seule année 2005-2006, plus d'une centaine d'activités ont ainsi été réalisées, à l'échelle du Québec.

Les services d'accompagnement ont pour but d'assurer une utilisation adéquate et maximale des outils afin qu'ils produisent les effets recherchés. L'accompagnement peut être offert sous forme d'activités de soutien (aide technique, soutien au contenu) ou de formation (maîtrise et utilisation optimale d'un outil).

Les services de soutien visent à faciliter l'appropriation d'un outil, favoriser son utilisation judicieuse, faciliter son intégration dans la pratique, expliquer les limites de l'outil, etc. Ces services peuvent être offerts par des ateliers ou conférences, ou encore à distance (conseils, services de dépannage).

Les activités de formation ont pour objectif de faire connaître aux utilisateurs toutes les dimensions et tous les paramètres d'un outil afin qu'ils puissent le maîtriser et s'en servir de façon optimale. Ces formations sont assurées par des spécialistes.

Un réseau de partenaires

Le CTREQ ne pourrait atteindre ses objectifs sans l'appui d'un réseau d'organismes régionaux et nationaux. Une trentaine de ces organismes ont le statut de membres associés et appuient le CTREQ dans ses activités. Ils proviennent de l'éducation (CSQ, FSE-CSQ, FPPE-CSQ, fédération ou associations de directeurs d'école, de professionnels, de parents, par exemple), de la santé et des services sociaux (centres jeunesse), de l'emploi (RCJEQ), d'organismes communautaires (ROCQLD), des instances régionales de lutte au décrochage scolaire (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laurentides, Côte-Nord, Charlevoix, Mauricie...), de la recherche (CRIRES, CÉAP), pour n'en nommer que quelques-uns.

En juin 2006, le gouvernement du Québec annonçait le renouvellement pour trois ans de son soutien financier au CTREQ par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le Secrétariat à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif.

Le Bulletin

N° 2 • Janvier-Février 2007

1175, av. Lavigerie, bur. 440
Québec QC G1V 4P1
Tél. : 418 658-2332
Télec. : 418 658-2008
www.ctreq.qc.ca
info@ctreq.qc.ca

Directeur général

Michel Gauquelin

Rédaction

André Lemelin et Céline Loisel

Coordination

Céline Loisel et François Beauregard



Avec la participation financière de:
• Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
• Secrétariat à la jeunesse
• Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation



PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Tendance

Êtes-vous filmé à votre insu ?

François Beauregard

Rédacteur en chef

La généralisation d'outils technologiques bon marché tels que les lecteurs MP3 et les téléphones cellulaires permet à tout un chacun de vous filmer à votre insu. La vidéosurveillance par les usagers fait ainsi son apparition çà et là dans les services publics. Bienvenue dans l'univers de Big Brother !

En Mauricie et au Saguenay, des enseignantes et des enseignants ont eu la désagréable surprise de retrouver sur Internet un vidéoclip d'eux-mêmes filmés à leur insu. Pour le moment, le phénomène demeure marginal, mais il pourrait bien prendre de l'ampleur. Il suffit de naviguer sur le site YouTube pour s'en convaincre. À la requête *profs*, le site YouTube affiche 4 173 résultats et on peut y visionner des vidéos de plusieurs pays.

« De tout temps, des enseignants ont eu à vivre un coup monté de la part de leurs élèves. Aujourd'hui, la différence c'est qu'on le retrouve sur le Web dans l'espace public. C'est normal que les jeunes aient des écarts de conduite, mais les moyens actuels mis à leur disposition font en sorte qu'un problème banal de relation enseignant-élève peut prendre des proportions démesurées surtout s'il est diffusé sur Internet sans être mis en contexte », précise Aline Beaudoin, présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay.

L'an dernier, on a filmé une enseignante et on a diffusé la vidéo sur Internet dans le but de se moquer de son apparence physique. « Les directions d'école doivent prendre leurs responsabilités et appliquer des sanc-

tions qui sont à la hauteur des offenses commises pour bien signaler aux

jeunes ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas », croit Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie.

Les codes de vie d'un grand nombre d'écoles interdisent les cellulaires et

les filles ne peuvent plus apporter leur sac à main en classe, mais il est difficile d'en assurer pleinement l'application compte tenu de la taille réduite des objets en cause.

« Ça ne s'est jamais vu dans l'histoire de l'humanité qu'autant de personnes transportent sur elles des outils capables de faire des enregistrements vidéo, photo ou audio. Associés au Web, ces outils acquièrent une puissance considérable », observe Pierrot Péladeau, chercheur invité au Centre de bioéthique de Montréal et chercheur associé au CEFRIO¹.

« Autrefois, les outils de collecte d'images étaient de grandes dimensions, coûteux, complexes d'utilisation et on les retrouvait dans les mains des professionnels aguerris comme les caméramans, les photographes et les journalistes. Le problème maintenant c'est

que le téléphone cellulaire est très accessible et il permet à un grand nombre

de personnes de tous âges de faire du vidéo-reportage et de le diffuser largement, une activité autrefois réservée à une élite professionnelle rompue aux questions éthiques.

« Collectivement, il nous faut assumer des responsabilités à la hauteur de

la puissance des nouveaux outils qu'on a entre les mains. C'est là le grand défi qu'il nous faut relever, estime Pierrot Péladeau. Il faut éduquer l'ensemble des utilisateurs de ces outils ; il y a là un travail majeur d'éducation à la vie en société. Avec l'universalisation des outils et des moyens de diffusion, il faut universaliser les normes et les règles d'utilisation. » Cette responsabilité incombe à plusieurs instances : les fabricants, les employeurs, les compagnies d'hébergement de sites, le milieu scolaire, les parents. « En fait, de conclure le chercheur, nous sommes interpellés par des questions liées à la mise à jour des règles du vivre ensemble dans une société de plus en plus technologique. »

¹ CEFRIO : Centre francophone d'information des organisations.



Rosaire Morin



Aline Beaudoin

Enseignants dans

François Beauregard
Rédacteur en chef

Un jour en regardant des enseignantes et des enseignants suivre des cours d'autodéfense à l'émission *Enjeux*, Denis Jeffrey est resté perplexe : « Est-ce possible que la violence soit rendue à un tel niveau dans nos écoles ? », s'est-il demandé. Quelques semaines plus tard, un de ses meilleurs étudiants à la Faculté des sciences de l'éducation lui confie qu'il ne veut plus enseigner. Victime d'une agression de la part d'élèves dans la cour d'école, il abandonne son travail. Ces deux événements l'amènent à lancer un projet de recherche dont le but est de déterminer si la violence est un facteur déterminant pour expliquer l'abandon de la profession en début de carrière. Résultat ? Dix-sept pour cent des personnes interrogées songent à quitter la profession en raison d'actes de violence à leur endroit. Des résultats de cette recherche, il a tiré un livre au titre choc, *Enseignants dans la violence*¹.

Conférencier invité au Réseau d'action professionnelle de la CSQ, il a livré les principales conclusions de ses travaux.

Les enseignants et les enseignantes sont seuls dans leur classe. Ils sont en contact avec des jeunes en voie de socialisation. Trop souvent, ils sont peu appuyés par les parents et pas assez soutenus par leur établissement scolaire dans leur rôle d'autorité. Voilà les principales raisons qui expliquent pourquoi le personnel enseignant est particulièrement touché par les problèmes de violence. Des recherches américaines montrent d'ailleurs que les enseignants du secondaire comptent

parmi les dix professions les plus touchées par la violence. Alors pourquoi parle-t-on si peu de ce problème de société ?

Les enseignantes et les enseignants gardent trop souvent le silence sur la violence qu'ils subissent.

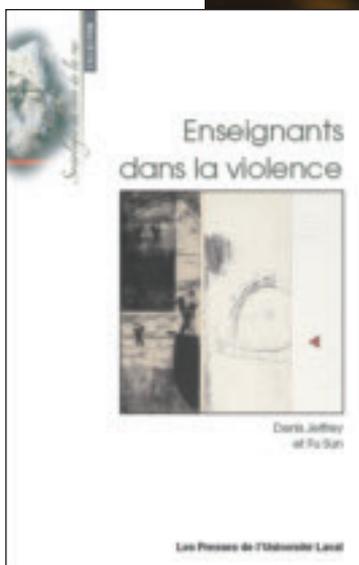
Pour Denis Jeffrey, un ensemble de préjugés alimentent la banalisation du phénomène de la violence envers le personnel enseignant : « On estime

scolaire de la violence. » Or, tous les enseignants et enseignantes, jeunes et moins jeunes, sont exposés à une forme ou une autre de violence au cours de leur carrière. Et une personne victime d'un acte de violence n'est pas nécessairement moins bonne pédagogue qu'une autre. « La violence est quelque chose de foncièrement subjectif ; personne n'a le même niveau de tolérance envers la violence, mais ce n'est pas une raison pour la banaliser », croit le chercheur.

Par contre, parler de la violence, c'est mauvais pour l'image de l'école. À preuve, plusieurs directions ont refusé de participer à la recherche sous prétexte qu'il n'y aurait aucune violence dans leur école... « Mais un des facteurs les plus importants dans la sous-évaluation du phénomène est que les enseignantes et les enseignants eux-mêmes gardent trop souvent le silence sur la violence qu'ils subissent, estime le chercheur. La crainte d'un jugement négatif de la direction ou des pairs sur leur capacité à gérer leur groupe explique pourquoi la violence est trop souvent un sujet tabou. »

La violence est un phénomène omniprésent dans tous les milieux scolaires, même si l'on constate des différences notables selon la région, la taille de l'école et le nombre d'années d'expérience. Par ailleurs, la violence est multiforme : elle peut être physique, sexuelle ou verbale, cette dernière étant de loin la plus répandue (voir graphique). La violence n'est pas le fait exclusif des élèves ; elle peut provenir des parents et, plus rarement, des collègues de travail.

D'après ce chercheur, le désir de quitter l'enseignement est moins lié à un événement de violence en particulier qu'à un ensemble d'incidents violents qui suscitent un sentiment d'insécurité. L'enquête réalisée auprès de 529 jeunes



Denis Jeffrey
PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

à tort que les enseignantes et les enseignants sont bien préparés pour affronter ça. On attribue les incidents violents à l'inexpérience et aux "mauvais" enseignants ou encore, on minimise le problème en affirmant que l'on ne peut distinguer l'indiscipline

la violence

enseignantes et enseignants de quatre ans d'expérience et moins dans 220 écoles différentes démontre que la violence qu'ils vivent peut contribuer au désir de quitter la profession, particulièrement s'ils ne se sentent pas soutenus dans leur travail. Dix-sept pour cent d'entre eux songent d'ailleurs à le faire. Les répercussions psychologiques importantes pour les personnes qui en sont victimes et les coûts associés à l'absentéisme au travail et à l'abandon de la profession devraient conduire le ministère et les établissements à s'attaquer plus vigoureusement à ce problème. Denis Jeffrey évalue à près d'un demi-million de dollars les coûts annuels reliés à l'absentéisme résultant des problèmes de violence, et cela, seulement pour le personnel enseignant de quatre ans d'expérience et moins.

Plusieurs facteurs institutionnels peuvent jouer un rôle pour protéger le personnel enseignant de la violence : une politique de prévention, l'existence de règles claires concernant la gestion de la violence, un code de conduite pour les élèves, une plus grande cohérence entre la direction et le personnel enseignant dans l'administration des sanctions et des actions de prévention ciblées auprès des parents. En somme, un meilleur plan de prévention et d'intervention, de même qu'un meilleur soutien pour les jeunes enseignants. Pour Denis Jeffrey, il est tout à fait possible et même hautement souhaitable de mettre en place des mesures pour réduire l'impact négatif de la violence envers les enseignants. Sa recherche démontre clairement que les victimes qui ont obtenu du soutien de la part des collègues ou de la direction après un incident violent sont moins enclines à quitter la profession.

1 JEFFREY, Denis, et Fu SUN. *Enseignants dans la violence*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006, 248 p.

Faits saillants

- 90 % des enseignantes et des enseignants ont vécu au moins une fois de la violence verbale ;
- 35 % ont vécu au moins une fois un événement de violence physique ;
- 34 % ont vécu au moins une fois un événement de violence contre leurs biens ;
- 47 % ont vécu au moins une fois un événement de violence à caractère sexuel.

Définition de la violence

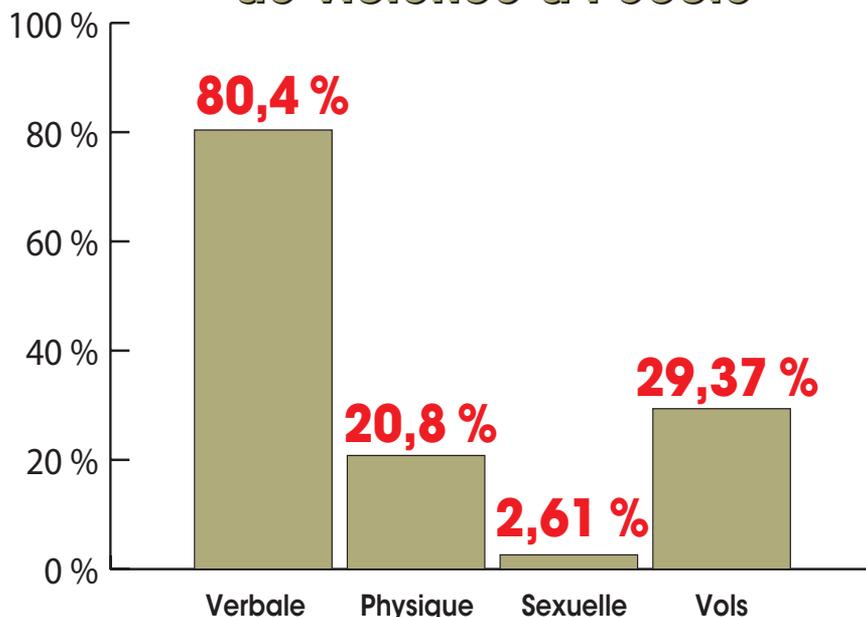
- Une attitude ou un acte basé sur un usage abusif de la force ou du pouvoir ;
- Une attitude ou un acte qui cause du tort à autrui ;
- Une attitude ou un acte qui porte atteinte à une personne morale ou physique ;
- Une attitude ou un acte qui met la sécurité et la santé en danger ;
- Une attitude ou un acte brutal, irrespectueux, intimidant, dévalorisant, discriminant, menaçant, etc.

Plus de détail

La présentation sur acétates électroniques de Denis Jeffrey au Réseau d'action professionnelle est disponible sur le site éducation de la CSQ à l'adresse suivante : www.education.csq.qc.net.

Si des mesures efficaces pour atténuer les problèmes de violence ont été mises de l'avant dans votre milieu de travail, vous pouvez nous en informer et nous pourrions les faire partager à nos lectrices et lecteurs dans notre prochaine édition de *Nouvelles CSQ* de la fin avril. Vous pouvez aussi nous faire part de vos réactions à l'adresse suivante : nouvellescsq@csq.qc.net.

Les différentes formes de violence à l'école



Le personnel de soutien témoigne

Ariane Gagné

Journaliste indépendante

Il arrive que des membres du personnel de soutien des commissions scolaires soient appelés à intervenir dans des situations de violence à l'école. Les techniciennes et les techniciens en éducation spécialisée et le personnel responsable du local de retrait sont parfois en plein cœur de l'action quand surviennent des incidents fâcheux.

Ghislain est technicien en éducation spécialisée depuis 17 ans. Il travaille à l'école secondaire Saint-Stanislas desservant, entre autres, des jeunes des groupes de formation personnelle adaptée. « Parfois, les jeunes sont sous l'effet de la drogue. Ils sont alors moins tolérants et ils leur arrivent de donner des coups dans les casiers. On les sent plus fragiles. »

Marie-Andrée, elle, est surveillante au local de retrait de la polyvalente de Saint-Jérôme, l'une des plus grosses écoles secondaires de la province. Elle a récemment dû prendre un congé de maladie, l'augmentation subite d'élè-

Marie-Andrée est une femme pacifique qui aime les jeunes. Même si elle remarque de l'agressivité chez certains élèves qui viennent à son local, elle parvient à faire la part des choses. « Ce n'est pas vraiment tourné vers moi, mais vers la situation qu'ils vivent », explique-t-elle.

Le personnel de soutien est appelé à intervenir dans des cas d'intimidation entre élèves afin de garantir un milieu de vie plus sécuritaire pour l'ensemble des élèves. « Il n'y a pas longtemps, des jeunes ont pris le lunch d'un autre et l'ont mangé devant lui », raconte Marie-Andrée. Ghislain est lui aussi, à l'occasion, témoin de comportements d'intimidation. « Une jeune

fillette est allée en frapper une autre après qu'une troisième lui a donné 20 \$ pour le faire. » L'année dernière, Ghislain a dû faire des interventions de type physique dans des classes de troubles de comportement du primaire. « Il m'est arrivé de me faire mordre et cracher dessus par l'un d'eux qui souffrait du syndrome de Gilles de la Tourette. »

Avec les années, Ghislain a appris à prendre ses distances avec les événements. À l'occasion, il reçoit dans son bureau les membres du personnel qui souhaitent discuter avec lui pour désamorcer des situations pénibles. Or, Ghislain ne cache pas qu'il est très difficile d'intervenir physiquement.



Marie-Andrée Pelletier

« Intervenir physiquement auprès d'un jeune pour assurer sa sécurité ou celle des autres élèves, ça peut être bouleversant. On a peur de le blesser. On se demande aussi comment réagiront les parents... » Ce technicien travaille fort pour que l'école mette en place un protocole d'intervention sur le plan physique. « On voudrait que ce soit plus clair, savoir réellement à quoi s'en tenir », indique-t-il.

Il arrive que les élèves ne sachent plus comment s'occuper par eux-mêmes, croit Ghislain. Avec une heure et demie de pause pour dîner, ils ont énormément de temps à dépenser, ce qu'ils ne font pas toujours pour le mieux. Afin de les encadrer un peu plus, il faudrait selon lui engager plus de personnel pour organiser des activités. « Chaque fois que je l'ai fait moi-même, ils ont beaucoup participé. »

« Au syndicat, nous avons régulièrement des témoignages qui soulignent les efforts importants et l'ingéniosité de l'ensemble du personnel impliqué auprès des élèves. Toutefois, nous constatons qu'il manque des ressources adaptées pour répondre aux besoins grandissants des élèves qui manifestent ou subissent de la violence », affirme madame Lise Beauchamp, présidente du Syndicat du personnel de soutien en éducation de la Rivière-du-Nord.



Ghislain Turcot

PHOTOS : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

ves au local de retrait étant devenue trop lourde à gérer. « Mon patron et mes collègues ont été très compréhensifs, ça m'a vraiment fait du bien. »

L'insertion professionnelle Un sujet d'actualité

Manon Ouellet
Conseillère à la FSE

L'insertion professionnelle est de plus en plus un thème d'actualité et fait même l'objet de plusieurs recherches. On n'a qu'à penser aux travaux effectués par Joséphine Mukamurera¹ de l'Université de Sherbrooke et par Stéphane Martineau de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ainsi qu'au reportage diffusé récemment sur les ondes de Radio-Canada à l'émission *Enjeux* pour constater que ce sujet en préoccupe plus d'un. De plus, comme le démontrent les résultats de la recherche de Denis Jeffrey (voir le texte À la une), la violence subie par les enseignantes et les enseignants peut contribuer significativement à leur désir de quitter la profession, s'ils ne sont pas soutenus adéquatement, particulièrement dans leurs premières années de travail.

Une proportion assez inquiétante du nouveau personnel enseignant déserte la profession au cours des cinq premières années de carrière. On parle d'environ 20 % du personnel enseignant alors que la moyenne est de quelque 6 % pour l'ensemble des professions. Cette situation est très préoccupante compte tenu de l'important renouvellement du personnel enseignant. Il est donc essentiel de se pencher sur cette question afin de développer des moyens pour favoriser une meilleure intégration des enseignantes et des enseignants en début de carrière.

Deux sessions d'information et de réflexion ont été offertes en décembre dernier à la demande de deux syndicats affiliés de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE). La première s'est tenue le 11 décembre au Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) en présence des membres des comités de



PHOTOS : LUC ALLAIRE

« Vous êtes tombés dans le mille en abordant les questions de l'insertion professionnelle et de la violence. »

ce syndicat et la seconde, le lendemain, en présence des personnes déléguées du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (SEM). Les deux sessions ont reçu un accueil très favorable et les participantes et les participants ont été enchantés par les sujets proposés et la façon dont ils ont été traités. « Vous êtes tombés dans le mille en abordant les questions de l'insertion professionnelle et de la violence. Je n'ai reçu que des commen-

taires positifs de la part des personnes déléguées. Vous les avez touchées directement au cœur en parlant de leur quotidien », d'affirmer Rosaire Morin, président du SEM. « Il s'agissait là



d'une excellente façon d'amorcer le travail des comités. Fait important à souligner, c'est une session qui, à partir d'un canevas national, a l'avantage de pouvoir s'adapter aux besoins locaux », rapporte Jacques Blais, vice-président du SERQ.

Plusieurs commentaires positifs ont été formulés. D'abord, toutes et tous s'entendent sur la pertinence des sujets : « Ce sont des sujets qui nous touchent de près et qui se présentent tous les jours. » « Enfin des sujets qui nous permettent de discuter entre pairs et ainsi de prendre conscience de ce qui se passe dans d'autres milieux. » Pouvoir être écouté, mettre en commun des idées et pouvoir faire le point sur la situation sont parmi les aspects positifs qui ont été soulignés.

Ces deux rencontres entre les membres des syndicats locaux et des conseillers de la FSE et de la CSQ sont un franc succès et elles permettent de préciser les actions à prendre pour réduire l'impact de la violence et pour favoriser une meilleure insertion professionnelle.

¹ On peut entendre une entrevue en format audio avec cette chercheuse sur le site Éducation du portail Internet de la CSQ à l'adresse suivante : www.education.csq.qc.net. Le texte intégral de l'entrevue est aussi disponible à la même adresse.

PHOTOS : CLAUDE BARIL

Réformer la

Au moment où la réforme de l'éducation paraît de plus en plus remise en question et fragilisée, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) ont soumis des propositions au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier. Ces propositions visent à redresser la barre, à éliminer de la réforme ce qui doit l'être, à corriger le tir, à susciter une réflexion qui va bien au-delà des ajustements suggérés par la Table de pilotage.

Jean Laporte

Attaché de presse

François Beauregard

Rédacteur en chef

Le retour intégral à la case départ est utopique. Mais trop d'indices signalant des difficultés majeures et une détresse réelle dans le milieu, il serait téméraire et irresponsable de continuer l'implantation de la réforme sans corriger la trajectoire. Par contre, les efforts consentis par les enseignantes et les enseignants, le personnel professionnel et le personnel de soutien ont été trop importants pour faire table rase, d'autant que tout n'est pas à jeter.

Les objectifs de la réforme proposés par les États généraux, qui faisaient consensus, et certaines mesures qui leur ont donné vie par la suite paraissent encore pertinents et souhaitables. Mentionnons à ce chapitre le recentrage sur les matières essentielles, l'ajout de temps d'enseignement en français, en mathématiques, l'amélioration des services à la petite enfance, la laïcisation du système scolaire, la réduction du nombre d'élèves par groupe (encore insatisfaisante) ou le rehaussement du niveau culturel des programmes. Cependant, un des grands consensus des États généraux, celui

de remettre l'éducation sur les rails de l'égalité des chances, mérite de revenir au centre des véritables priorités.

Par contre, nous constatons des dérives par rapport aux conclusions des États généraux, des éléments qui se sont ajoutés sans la validation des milieux. Nous ciblons en particulier la primauté donnée aux compétences, les difficultés inextricables qu'elles posent pour l'évaluation des apprentissages des élèves, l'alourdissement qu'elles imposent à la tâche enseignante.

Dès les États généraux, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS) soulignait sa préoccupation particulière concernant l'organisation du travail. Les décisions tardives reliées au budget ont toujours des répercussions sur le plan de l'embauche, de la formation, de l'organisation du travail, des locaux. De cela découlent de réelles difficultés dans l'offre de service aux élèves. Du côté des membres du personnel professionnel, une enquête récente démontre que plus de 54 % d'entre eux vivent une importante surcharge de travail, et ce, alors que les élèves n'ont pas accès à tous les services dont ils auraient besoin pour les mener sur le chemin de la réussite. De plus, à l'heure où l'on s'inquiète des déficiences en lecture et en écriture chez bon nombre d'élèves, la



PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) veut lever l'ambiguïté du rapport de la Table de pilotage concernant l'embauche de bibliothécaires.

Des correctifs majeurs sont requis

Les enseignantes et les enseignants évaluent, pour leur part, que l'intégration « sauvage » de cas de plus en plus lourds dans les classes régulières, sans les services professionnels et de soutien nécessaires, jumelée à un écrémage des élèves qui ont plus de facilité, attirés par le privé et les projets sélectifs, a un effet dramatique sur la composition de la classe type. L'abolition des classes spéciales concourt à cette situation. Le personnel enseignant témoigne de cette grande difficulté et de la détresse qu'elle induit chez lui. (Voir notre entrevue à la rubrique Témoignage.)

Des propositions ont été soumises au gouvernement dans le but de faire avancer le dossier. Des correctifs ma-

réforme

jeux et rapides sont requis pour remettre la réforme sur ses rails, pour permettre de refaire consensus autour d'elle. Il y a de l'intérêt des élèves, de l'ensemble du personnel et de la société en général. Dans ce contexte, les propositions suivantes ont été mises de l'avant :

- L'abandon de l'évaluation des compétences transversales, même si l'école doit continuer de voir au développement global de l'enfant ;
- Un moratoire sur l'abolition des classes spéciales et des chemine-ments particuliers et de tout autre mode d'organisation favorisant l'aide aux apprentissages ;
- La possibilité, à la fin de chacune des années d'un cycle, de faire le point sur le cheminement de l'élève pour déterminer le meilleur parcours possible l'année suivante : la progression dans la classe supérieure, la progression avec soutien, le soutien en reprenant la même classe, ou l'orientation vers une classe spéciale ;
- Le recentrage de l'enseignement sur les programmes disciplinaires, le choix des méthodes pédagogiques relevant de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants ; la primauté de l'acquisition des connaissances ou des savoirs, qui devrait être explicitement évaluée ; le transfert de ces connaissances dans différentes situations ;
- Pour la prochaine année scolaire, en 3^e secondaire, application du contenu des programmes disciplinaires, mais report de la diversification des parcours, de même que report du programme Science et technologie ;
- La confirmation, par le ministre, que la différenciation pédagogique ne saurait remplacer, auprès

des élèves en difficulté intégrés dans les classes régulières, les réelles mesures de soutien qu'ils requièrent.

La CSQ et la FSE ont aussi recommandé au ministre la formation d'une commission indépendante, présidée par une personnalité crédible, qui devrait prendre acte des difficultés posées par la réforme, réfléchir et proposer des solutions. Elle devrait le faire en priorité sur la question de l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières avec les contraintes qu'elle produit relativement à l'application de la réforme. Dans son deuxième mandat, la commission devrait s'attacher au caractère prescriptif de l'approche par compétences, avec les méthodes d'enseignement qu'elle favorise et les difficultés liées à l'évaluation de telles compétences. Finalement, la commission pourrait réfléchir aux moyens de concrétiser le consensus des États généraux sur la nécessité d'atteindre l'égalité des chances en éducation.

Des problèmes de taille demeurent

Le ministre Fournier, dans une lettre qu'il nous a adressée avant Noël, a fait preuve d'une certaine ouverture à quelques-unes de nos propositions en apportant les précisions suivantes :

- l'évaluation des compétences transversales ne peut être imposée aux enseignantes et aux enseignants à moins que ceux-ci en fassent la demande à la direction d'école ;
- la mise en œuvre obligatoire du programme Science et technologie en 3^e secondaire et du programme Formation préparatoire à l'emploi est reportée d'un an ;
- la possibilité de faire reprendre en partie, ou exceptionnellement, la



totalité d'une année scolaire à la fin de la première année d'un cycle dans les cas où la situation le justifie. Cette reprise pouvant s'effectuer dans une classe régulière ou dans une classe spéciale pour les élèves en difficulté.

Les déléguées et les délégués des fédérations affiliées et notamment de la FSE seront appelés à apprécier la teneur des réponses ministérielles et certaines recommandations de la Table de pilotage dans les prochaines semaines.

Quoi qu'en pense le ministre à l'approche des prochaines élections, le dossier de la réforme est loin d'être clos. Des problèmes de taille demeurent, notamment l'épineux problème de l'intégration des élèves en difficulté, l'absence de signal clair du ministre concernant le moratoire sur l'abolition des classes spéciales et le refus du ministre de mandater une commission spéciale pour évaluer la réforme, pour ne nommer que ceux-là. La CSQ et ses fédérations affiliées se chargeront de le lui rappeler jusqu'à ce que des solutions concrètes soient apportées aux problèmes vécus par nos membres.



La passion au cœur de l'engagement des professionnels !

Gabriel Danis

Agent d'information CSQ

À l'aube d'une 5^e édition de la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation placée sous les thèmes de la passion et de l'engagement des professionnels, l'occasion est belle de s'entretenir avec Jean Falardeau et Bernard Bérubé, respectivement président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE) et de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC).

Une semaine sous le signe de la reconnaissance

Née d'une volonté commune des deux fédérations de faire sortir de l'ombre le travail de ses membres, la Semaine des professionnels vise principalement deux objectifs : d'une part, faire connaître la diversité du travail du personnel professionnel et, d'autre part, faire reconnaître l'importance de la fonction professionnelle parmi les acteurs du milieu de l'éducation.

Les deux présidents soulèvent plusieurs hypothèses expliquant le manque de reconnaissance du travail effectué par les professionnelles et professionnels de l'éducation. Tout d'abord, la diversité impressionnante des corps d'emploi et la présence relativement restreinte des professionnels au sein des commissions scolaires et des cégeps rendent difficile l'association entre les professionnels de tous ces milieux. « Les gens sont isolés, leur tâche est répartie parmi plusieurs établissements. On veut faire connaître cette communauté », souligne Bernard Bérubé. Bien entendu, la rareté des services professionnels dans bien des milieux n'aide en rien la reconnaissance. « Lorsqu'on ne connaît pas les services, ou qu'on n'y a pas accès, il est difficile d'en reconnaître leur importance », ajoute Jean Falardeau.

Un éventail très diversifié d'activités s'organise pendant cette semaine particulière. À saveur locale et régionale, ces activités sont de belles occasions de rencontre et de partage pour les professionnels de même que de découvertes pour les élèves et les directions.

Des conditions d'exercice difficiles

Alors que le nombre d'enseignantes et d'enseignants est conventionné, l'embauche de ressources professionnelles et de soutien est financée à même une enveloppe budgétaire discrétionnaire. En période de restrictions, ces groupes sont les premiers touchés, ce qui entraîne une surcharge de travail et un accès aux services de plus en plus restreints pour les élèves. Ces conséquences placent souvent les professionnels au centre d'une situation difficile et stressante. « Pour plusieurs, ils vivent dans la hantise de ne pas avoir pu aider un étudiant. Cette pression peut devenir insupportable. En définitive, non seulement a-t-on besoin de plus de ressources, mais on doit aussi s'assurer que les conditions d'exercice sont adéquates », soutient le président de la FPPC.



PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

Inversement, la tendance actuelle est plutôt à la création de postes temporaires et précaires. Pourtant, lorsqu'on constate que 20 % des professionnels prendront leur retraite au cours des trois prochaines années, l'attraction et la rétention des jeunes deviennent de plus en plus primordiales. « On ne donne pas les conditions aux jeunes pour qu'ils s'investissent et développent une expertise », déplore le président de la FPPE.

Exceptionnellement, la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation se tiendra à deux occasions cette année. Après l'édition du 19 au 23 février, l'événement change de date, de façon permanente, pour s'établir au mois de novembre de chaque année.

L'école et la concurrence

Denis Bourdeau

Enseignant et membre du Comité sociopolitique du Syndicat de l'enseignement de Champlain

« Entreprise québécoise, Bombardier est avant tout une multinationale et elle n'a pas hésité à mettre plusieurs de ses unités de production en compétition pour voir qui, de l'Irlande du Nord, des États-Unis ou du Québec, ferait la meilleure « offre ». Les syndicats se retrouvent sur la défensive devant cette situation. Ils sont involontairement amenés à jouer le jeu de la concurrence entre les employés d'une même entreprise.¹ »



PHOTO : MICHEL POISSON

C'est arrivé l'an passé. Je pense que les employés du Québec ont eu le contrat. Bravo, et ne pensons pas trop aux employés de l'Irlande ou des États-Unis, on pourrait sentir un petit malaise ! C'est ça la logique de la concurrence : « C'est nous ou c'est eux. » Nous sommes dans l'engrenage !

Et à l'école, comment ça va ? On n'est pas chez Bombardier quand même ! Ah non ? Pas sûr. Quand, dans une école, on se lance dans des projets pour contrer l'école privée, pour avoir l'air « réforme », pour le bien du client, pardon de l'enfant, pas sûr !

Quand, dans une école, on travaille secrètement à un projet sélectif pour attirer une « clientèle » de la commission scolaire d'à côté ou accidentellement des autres écoles secondaires de notre commission, pas sûr !

Quand on est fatigué, découragé d'enseigner dans les classes dites « ordinaires », légèrement surpeuplées, dégarnies des élèves les plus forts parce qu'ils ont été sélectionnés pour le PEI (genre d'école privée dans l'école publique), que voulez-vous, si on ne tire pas vers le haut, on tire vers le bas !

On est toutes et tous pour la vertu, pour la démocratisation de l'enseignement, pour que chacun ait sa chance. Mais hélas ! vu la détérioration des classes, l'inégalité structurée, la fatigue et le découragement aidant, je me surprends à penser jouer un jour de mon ancienneté pour enseigner à des groupes sélectionnés. On y travaille fort, mais les jeunes y sont allumés et les directions d'école aiment bien ces projets sélectifs !

Je souhaite que personne ne se soit reconnu dans ce « dégât » qui résulte de la concurrence grandissante avec les écoles privées subventionnées.

En fait, je ne suis ni fatigué ni découragé d'enseigner dans les classes ordinaires. Nos jeunes sont parfois « tout croches », mais toujours prêts à s'allumer s'ils entrevoient un horizon. De plus, ma conscience du « dégât » me fouette, m'énergise. Je n'accepterai jamais que la démocratisation de l'éducation, commencée avec la Révolution tranquille, s'arrête ici.

Et ne me faites pas dire que je suis contre les projets. Je suis contre la sélection, le sectarisme, je suis pour

« Je n'accepterai jamais que la démocratisation de l'éducation, commencée avec la Révolution tranquille, s'arrête ici. »

que les avancées en pédagogie soient accessibles à toutes et à tous.

La réforme actuelle nous lègue quand même quelques beaux mots : univers social et éducation à la citoyenneté. Devrions-nous apprendre à nos jeunes que c'est normal les inégalités ou ne devrions-nous pas continuer la lutte contre celles-ci ?

L'école, un bien commun ? Si oui, il faut la défendre, y compris entre deux négos !

Pour réagir à cet article par courriel : nouvellescsg@csq.qc.net.

¹ COLLOMBAT, Thomas. « Un syndicalisme ébranlé », VENNE, Michel, sous la dir. de *l'Annuaire du Québec 2005*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, 2005, 720 p.

Sous-financement de l'enseignement supérieur

La Coalition fait pression

France Bernier

Conseillère à la CSQ

Depuis le printemps dernier et notamment depuis le Sommet canadien sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle de février 2006, jamais n'aurons-nous autant entendu parler de sous-financement de l'enseignement supérieur. Différents acteurs sociaux, tant du secteur collégial que du secteur universitaire, auront plus d'une fois rappelé à nos deux gouvernements, fédéral et provincial, l'importance d'agir. Dans un contexte où savoir et information caractérisent la société, l'urgence d'un réinvestissement en enseignement supérieur a-t-elle besoin d'être justifiée davantage ?

Afin de rappeler à nos gouvernements leurs responsabilités à ce chapitre, la Coalition-cégeps¹ a tenu les 29 novembre et 1^{er} décembre derniers à Québec un grand rassemblement réunissant près de trois cents personnes. Étudiantes et étudiants, personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel et parents provenant de l'ensemble des régions du Québec ont échangé autour des enjeux et des conséquences du sous-financement récurrent du réseau collégial.

En conférence d'ouverture, monsieur Guy Bourgeault, professeur à l'Université de Montréal et témoin privilégié des travaux de la commission Parent, a rappelé l'origine des cégeps ainsi que le rôle-clé qu'ils ont joué dans l'accès à l'enseignement supérieur pour les femmes ainsi que pour les jeunes provenant de milieux sociaux moins favorisés. *Démocratisation* est sûrement le maître mot pour décrire l'impact qu'a

eu l'arrivée des cégeps sur le système d'éducation au Québec.

Par la suite, à tour de rôle, des représentantes et représentants des différentes associations sont venus prendre la parole pour illustrer les impacts de ce sous-financement sur le réseau collégial, les étudiantes et les étudiants ainsi que sur l'ensemble du personnel.

Non-remplacement du personnel en congé, précarité plus grande, surcharge de travail et stress croissant lié aux demandes d'aide auxquelles on ne peut plus répondre dans les milieux sont malheureusement le lot quotidien du personnel professionnel, a rappelé Bernard Bérubé, président de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC). Illustrant son propos des témoignages de personnels professionnels dans les

cégeps, il traduisait ainsi la situation d'un collègue : « Que faire lorsqu'on est psychologue, que la liste d'attente est de cinq semaines et que vous anticipez qu'un élève en crise vous échappe ? », témoignait Bernard Bérubé.

Des cégeps à sauvegarder, un réseau à renforcer

Constat obligé et rappelé par plus d'un lors de cette rencontre, le sous-financement a entraîné un développement de la compétition entre les cégeps qui menace l'existence du réseau et aussi de certains cégeps en région qui doivent faire face à des baisses d'étudiantes et d'étudiants liées aux changements démographiques.



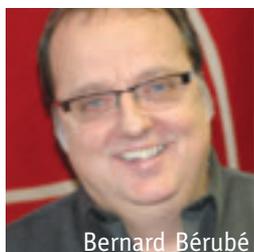
Des frais de scolarité divers ont connu une hausse telle qu'on assiste sans l'ombre d'un doute à une remise en question des principes de gratuité et d'accessibilité. Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps (FEC) rappelait justement le rôle-clé que jouent les cégeps en favorisant l'accessibilité à l'enseignement supérieur. « La constitution des cégeps en réseau est une force qu'il faut préserver », a-t-il insisté.

Un réinvestissement dans le réseau collégial et un financement qui assureront le développement et l'intégrité du réseau collégial ainsi que l'accès à des programmes diversifiés sur l'ensemble du territoire québécois sont des priorités pour l'avenir même du réseau. Dans la poursuite de ces objectifs, une Déclaration commune² a été adoptée.

Marie Racine, présidente de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSSES) et membre du comité organisateur, a rappelé que cet événement historique a constitué une étape importante dans la construction d'une riposte solidaire pour obtenir gain de cause dans cette lutte qui s'avère cruciale pour l'avenir du réseau collégial. Dans le suivi de cette rencontre, la Coalition-cégeps procédera à l'élaboration d'un plan d'action.

1 Mise sur pied en octobre 2003, la Coalition-cégeps regroupe les associations étudiantes, les parents et les organisations syndicales suivantes : FAR, FECQ, ASSE, FEESP-CSN, FPSSES-CSQ, SCFP-FIQ, FPPC-CSQ, SPGQ, SPEQ, FAC, FEC-CSQ, FNEEQ-CSN.

2 La Déclaration est disponible à la rubrique *Enseignement supérieur* du site Éducation de la CSQ à l'adresse suivante : www.education.csq.qc.net.



Bernard Bérubé



Mario Beauchemin



Marie Racine

PHOTOS : FRANÇOIS BEAUREGARD



RabaisCampus.com

Les plus bas PRIX garantis!

Jusqu'à

87%

de rabais sur le prix en kiosque

Service d'abonnements aux membres

Centrale des syndicats du Québec



Abonnements à tarifs spéciaux à vos journaux et magazines préférés



Pour une description complète des publications, consultez notre site Web transactionnel à :

Rabais campus.com

Les plus bas prix garantis!

Près de 200 titres disponibles!

Épargnez encore plus!

Prenez un deuxième abonnement, ou une deuxième année du même magazine, et déduisez 3\$

du coût total de vos abonnements. Prenez 4 abonnements ou plus, et déduisez 8\$

Vous cherchez un cadeau apprécié et qui durera toute l'année?

Visitez notre section idées cadeaux à Rabaiscampus.com

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certains conditions peuvent s'appliquer. Les prix ou la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 01/2007.

N Nouveaux titres disponibles cette année!

Journal

Table listing various newspapers like La Presse, Le Devoir, Le Droit, etc., with their prices and discounts.

Les abonnés au National Post pour une durée de 26 semaines ou plus recevront gratuitement une carte cadeau de 35\$ (taxes incluses) de Petro-Canada.

Nouvelles & Actualités

Table listing news and current events magazines like Courrier International, L'actualité, etc.

N Affaires • Finance & Informatique

Table listing business, finance, and technology magazines like Affaires Plus, Cote 100, etc.

N Autos & Motos

Table listing automotive and motorcycle magazines like F1 Racing, Moto Journal, etc.

N Famille • Adolescents & Enfants

Table listing family, teen, and children's magazines like Cool!, DLire, Enfants Québec, etc.

N Maison • Décoration & Jardinage

Table listing home, decoration, and gardening magazines like Décoration Chez Soi, La Maison du 21ème Siècle, etc.

Votre bas prix Kiosque

Table showing the 'Your low price' and 'Kiosk price' for various magazines.

Science & Nature

Table listing science and nature magazines like Biosphère, Ciel & Espace, etc.

N Sports & Santé

Table listing sports and health magazines like Géo Plein Air, Sentier Chasse-Pêche, etc.

N Mode & Femme

Table listing fashion and women's magazines like Adorable, Châtelaine, etc.

N Arts • Culture & Divers

Table listing arts, culture, and general interest magazines like 7 Jours, Ca m'Intéresse, etc.

Votre bas prix Kiosque

Table showing the 'Your low price' and 'Kiosk price' for various magazines.

SUPER ÉCONOMIES - 15\$ ou moins

Table listing special offers for various magazines, such as 'Le Monde de l'Auto' for 11.50\$.

Jeunes et syndicats

Des fréquentations difficiles

À l'égard des syndicats, une bonne partie des jeunes ont une attitude qui va de l'attentisme au rejet, en passant par la méfiance, entretenant l'idée que les organisations syndicales sont d'abord là pour protéger les privilèges acquis par les plus anciens. Cette attitude est-elle purement subjective ou repose-t-elle sur une observation systématique et objective de la réalité ?

Louise Pettigrew
Conseillère

Jean Bernier, professeur associé au Département de relations industrielles de l'Université Laval, a fait de cette question un objet de recherche, en observant, dans le secteur privé, le sort réservé aux travailleurs atypiques (temps partiel, occasionnels, autonomes, etc.) qui sont constitués en grande partie de jeunes.

Après avoir analysé 156 conventions collectives dans cinq secteurs d'activité¹ réputés pour avoir largement recours aux travailleurs atypiques, il a constaté de nombreuses différences de traitement entre les salariés réguliers et les autres. Ainsi en est-il de l'application du critère de l'ancienneté dont la disparité est observée dans 93 % des conventions collectives analysées. Or, note le professeur Bernier, ce critère est très important pour la sélection des candidats à un poste régulier, donc pour l'avancement de la carrière. Des écarts aussi sont constatés en ce qui concerne le salaire (49 %).



Jean Bernier

PHOTO : SERVICE DES COMMUNICATIONS - UNIVERSITÉ LAVAL

Les syndicats doivent trouver une façon de rejoindre les jeunes

Contrairement aux idées reçues, les syndicats se préoccupent des jeunes travailleurs. Ils ont des comités de jeunes et ils sont bien au fait de leurs difficultés. Mais le courant ne passe pas très bien et les syndicats ont de la difficulté à rejoindre les jeunes.

Ainsi, ces derniers ne se reconnaissent pas dans le discours syndical. Pourtant, les syndicats interviennent beaucoup et contribuent largement au débat démocratique. Il semble cependant qu'ils parlent rarement des jeunes et de leur réalité.

La collaboration à l'intérieur des organisations est parfois difficile. Les syndicats ne nous écoutent pas toujours, se plaignent les jeunes. Ils ont des façons de faire relevant de longues traditions qui sont difficiles à changer, constatent certains.

Les jeunes doivent prendre leur place dans les syndicats

Tenant pour acquis que les emplois atypiques sont là pour rester, le pro-

fesseur Bernier avance quelques pistes susceptibles d'améliorer les rapports entre les jeunes et les syndicats. Ainsi, en regard de l'action collective, les syndicats doivent prendre acte que les jeunes, plus instruits que leurs aînés, sont plus confiants dans leurs propres moyens, plus individualistes et plus méfiants à l'égard des syndicats et des institutions.

Les jeunes, par ailleurs, doivent se garder de certaines illusions. Ils font preuve de candeur et de naïveté lorsqu'ils remettent en cause des éléments comme le critère de l'ancienneté ou le recours à la formule Rand. Cela va de pair avec leur manque de connaissance de l'histoire des relations du travail au Québec. Ils ignorent, illustre le professeur, ce qu'était le monde des fonctionnaires lorsque leur embauche et leur promotion dépendaient du bon vouloir des élus.

Pour changer les choses, les jeunes devront prendre leur place dans les syndicats. Ceux-ci devront, quant à eux, établir des ponts entre la culture ancienne et la nouvelle. Ils devront également rejoindre les jeunes là où ils sont, c'est-à-dire souvent en dehors du monde syndical, dans des regroupements qui leur sont propres.

Enfin, certaines difficultés liées à la précarité, tels l'égalité des salaires, l'interdiction du travail dangereux sans formation ou l'accès à des emplois permanents, devront se régler par des lois du travail, un chapitre où le Québec accuse un important retard par rapport à l'Europe.

1 Ces cinq secteurs sont : hébergement/restauration, alimentation, commerce, municipalité et secteur manufacturier.



Karine Grimard

Le Réseau des jeunes de la CSQ : en mode solution !

Karine Grimard

Comité des jeunes

Nous entendons souvent dire qu'il est difficile pour les syndicats de rejoindre les jeunes afin d'assurer la continuité dans leur organisation. Qu'il relève du défi de les persuader de militer au sein de leur syndicat, alors qu'un grand nombre de causes sociales, politiques et altermondialistes les préoccupent. S'il est vrai que treize ans après la mise sur pied du Comité des jeunes de la CSQ la partie n'est pas encore gagnée, la joute est-elle perdue pour autant ? Pas du tout. Lors du Réseau des jeunes des 16 et 17 novembre dernier, ceux-ci ont démontré un dynamisme impressionnant qui a prouvé hors de tout doute que l'immobilisme, le désenchantement, la résignation et l'abandon ne faisaient partie ni de leur vocabulaire ni de leur réalité.

Au fil des réseaux, les jeunes de la Centrale se sont donné les moyens de dresser un constat précis de la situation et ils ont rencontré un grand nombre de conférenciers pour les appuyer dans leur démarche. Aujourd'hui, force est de constater que les jeunes, qui constituent l'une des préoccupations de la Centrale, jouent un rôle déterminant dans la recherche de solutions. Lors du Conseil intersectoriel du 20 novembre dernier, le Comité des jeunes a déposé et présenté un document rassemblant des pistes d'action, proposées par les jeunes du Réseau, qu'il souhaite voir inscrire au plan d'action de la Centrale pour le prochain triennat. Si l'insertion en emploi, la désertion professionnelle et le transfert intergénérationnel constituent le thème principal des activités du Réseau pour les trois années à venir, les jeunes ont leur mot à dire sur tout ce qui les concerne. Ainsi, ils ont su dégager des recommandations fort pertinentes à l'égard de la défense et la promotion des emplois et des conditions de vie et de travail des membres, de la contribution à l'établissement d'une société plus juste et plus démocratique et de l'amélioration des capacités de l'organisation.

À l'heure où la CSQ se remet d'une année très mouvementée, elle peut compter sur l'appui, la combativité et le fort sentiment d'appartenance des jeunes de son Réseau. Si la Centrale se préoccupe de ses jeunes, sachons que les jeunes se préoccupent de leur Centrale. Qu'ils sont résolument tournés vers l'avenir et qu'ils sont en mode solution



Vivez pleinement maintenant...

...et à votre retraite !

**LE REER DE L'ÉDUCATION...
LE MEILLEUR OUTIL POUR
PLANIFIER VOTRE RETRAITE**

Offre exclusive :

- Cotisez par retenues sur le salaire
- Bénéficiez d'un retour d'impôt immédiat
- Simplifiez-vous la tâche avec notre nouveau Service Diapason Fonds Desjardins

Planifier dès aujourd'hui votre retraite! C'est facile et possible grâce au **REER DE L'ÉDUCATION**, et ce sera davantage payant si vous commencez maintenant.

Pour plus de détails, surveillez notre prochain bulletin

Le Conseiller ou consultez notre site

www.cededucation.com



Desjardins
Caisse d'économie
de l'Éducation

Ensemble à la grandeur du Québec

- **Siège social**
7100, rue Jean-Talon Est
Bureau 100
Anjou (Qc) H1M 3S3
514 351-7295
ou 1 888 388-3310
- **Saint-Hyacinthe**
450 774-1664
ou 1 888 491-7226
- **Portneuf**
418 285-2100
ou 418 628-2186
- **Québec**
418 628-2186
- **Rouyn-Noranda**
819 764-6135
ou 1 866 764-6135
- **Centres de services :**
514 351-7295
ou 1 888 388-3310
- **Mauricie**
819 374-3119
- **La Prairie**
- **C.S.D.M.**
- **Lachine**
- **Laval**
- **Côte-du-Sud (Montmagny)**
418 248-2522
- **New-Richmond**
418 392-4235
ou 1 800 363-7763

Fumeuses et fumeurs

Méfiez-vous des trottoirs glacés !

Pierre Lefebvre
Conseiller

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi sur le tabac, les fumeuses et les fumeurs doivent se tenir à au moins neuf mètres des accès des établissements de santé, des universités, des cégeps et des centres de formation professionnelle. Dans le cas des centres de la petite enfance, des écoles primaires et des écoles secondaires, l'interdiction de fumer s'étend à tout le terrain de l'établissement. La blessure subie par une travailleuse ou un travailleur qui fait une chute sur un trottoir glacé pendant sa « pause cigarette » est-elle couverte par la CSST ?

La Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) définit l'accident du travail comme

« un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne

pour elle une lésion professionnelle ». Dans le cas qui nous occupe, la qualification de la blessure comme une lésion professionnelle dépendra de la réponse à la question suivante : la blessure est-elle survenue « par le fait ou à l'occasion du travail » ?

La Commission des lésions professionnelles (CLP) est le tribunal spécialisé chargé de l'application de la LATMP. Jusqu'à récemment, les réclamations pour des blessures subies pendant une pause étaient acceptées dans la très grande majorité des cas, et ce, quelle que soit l'activité à laquelle se livraient les travailleuses et les travailleurs à ce moment, ou presque. On jugeait, en effet, que le fait de prendre une pause, en général prévue à l'horaire et rémunérée, est bénéfique à l'employeur en ce que cela contribue à la productivité.

Il y a lieu de croire que cette jurisprudence est en train de changer à l'égard des « pauses cigarettes ». Dans deux décisions rendues en 2005, la CLP a statué sur la réclamation de travailleuses qui se sont blessées alors qu'elles sortaient de leur lieu de travail, l'une pour marcher, se détendre et « s'oxygéner », l'autre pour fumer.

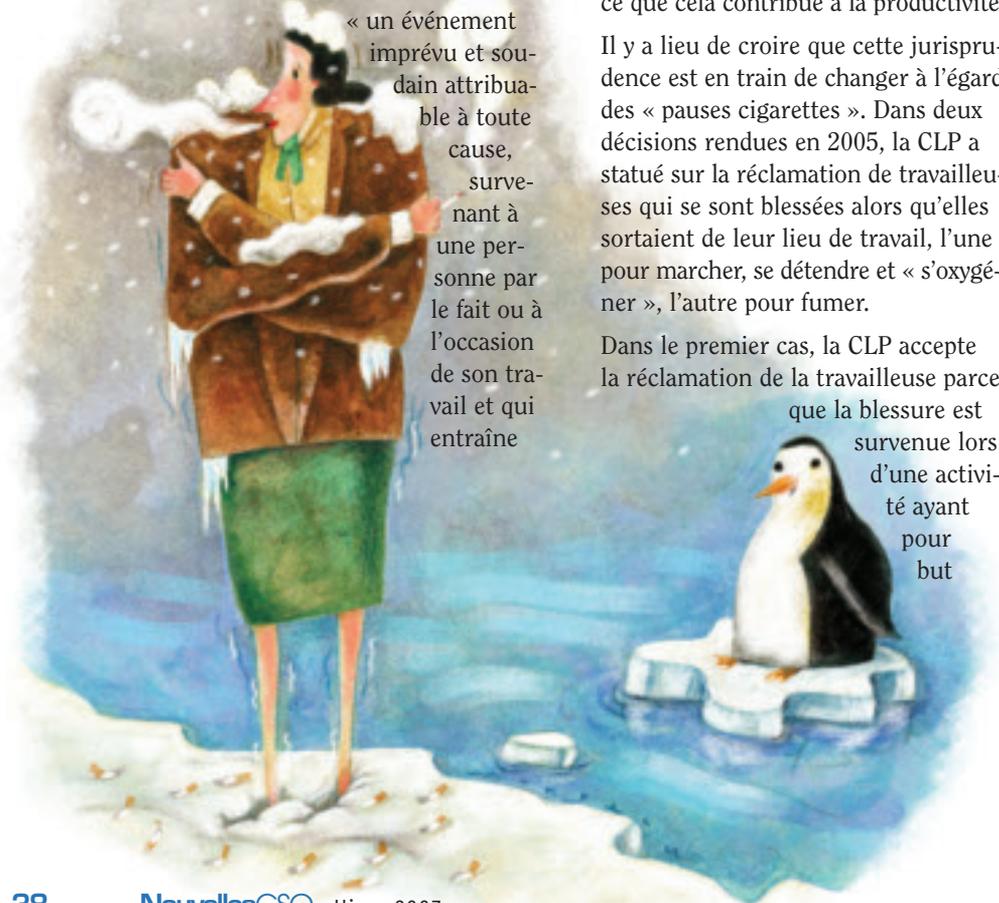
Dans le premier cas, la CLP accepte la réclamation de la travailleuse parce que la blessure est survenue lors d'une activité ayant pour but

d'augmenter sa concentration et de faire diminuer la tension musculaire ressentie en raison de l'exécution de son travail de secrétaire médicale et non lors d'une activité visant à satisfaire ses besoins vitaux.

Dans l'autre cas, la CLP rejette la réclamation. Même si la pause café fait partie du contrat de travail, l'activité de se rendre fumer à l'extérieur relève purement d'un choix personnel. Le commissaire estime que « même si certaines personnes allèguent que le fait de fumer une cigarette les détend, cela n'est pas suffisant pour en faire une activité reliée au travail ou pour établir une connexité avec le travail ». Cette approche reprend celle énoncée dans des décisions antérieures relatives au fait de fumer. On a pu lire, entre autres, que le fait de fumer relève non seulement de la sphère personnelle, mais constitue en plus une activité nuisible à l'employeur à cause des coûts de santé qu'elle occasionne !

Plus récemment, dans une cause plaidée par François Meunier des services juridiques de la CSQ, la CLP distinguait le fait de prendre une pause à l'extérieur et le fait de fumer pendant cette pause ! L'infirmière qui a fait une chute dans le stationnement en marchant pendant sa pause et après avoir fumé a ainsi vu sa réclamation maintenue.

Puisque la jurisprudence se complique sur cette question, les fumeuses et les fumeurs auraient intérêt à se méfier des plaques de glace ! Une petite *patch* avec ça ?



Femmes muselées Riposte spontanée

Chantal Locat

Responsable de la condition féminine à la CSQ

Les attaques du gouvernement Harper aux droits des femmes ont soulevé des réactions vives dans le mouvement des femmes partout au Canada. Le 10 décembre, une manifestation pancanadienne, devant l'édifice de la Cour suprême à Ottawa, réunissait plus d'un millier de personnes, femmes, hommes et enfants.

Les manifestantes arboraient un ruban rose sur la bouche, en guise de symbole. Voilà ce que veut Harper, nous museler. On ne fera pas taire les femmes ! Surtout pas en cette journée soulignant le 25^e anniversaire de la ratification par le Canada, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU (CEDEF).

La ministre de Condition féminine Canada, M^{me} Beverley Oda, nous annonce à l'automne des coupes dans le budget de ce ministère. Le 25 septembre, le gouvernement Harper mettait fin au financement du Programme de contestation judiciaire. Il n'en fallait pas plus pour qu'une large coalition canadienne formée de groupes de femmes s'organise. La Fédération des femmes du Québec (FFQ), dont la CSQ fait partie, en assume la coordination au Québec.

Il y a urgence. Le gouvernement Harper commet des actions de « destruction massive » des acquis sociaux, particulièrement en matière de droits de l'homme et de droits démocratiques.

Il renie toute la notion de « discrimination systémique » dont sont victimes certains groupes. Le mot « égalité » a été retiré de sa nouvelle politique sous prétexte que l'égalité est atteinte, qu'elle se retrouve dans les lois.

Nous devons nous opposer à ces reculs de nos acquis sociaux, car ceux-ci ont été durement gagnés grâce à la mobilisation et à l'engagement des groupes de femmes et des organisations syndicales et communautaires. Nous devons riposter sur toutes les tribunes.

Muselées, non ! Déterminées, oui.

Pour en savoir plus : <http://www.csq.qc.net> à la rubrique Condition des femmes sous le titre *Campagne contre les décisions récentes du gouvernement Harper*.

Décisions du gouvernement fédéral	Impacts de ces décisions
Abolition du Programme de contestation judiciaire	Perte du soutien financier pour les personnes ou les groupes les plus discriminés, dont les femmes, les gais et lesbiennes, les personnes handicapées, les minorités ethniques et linguistiques (ex. : les francophones hors Québec) afin de contester les lois et les politiques qu'elles jugent discriminatoires
Coupes de 43 % dans le budget de fonctionnement de Condition féminine Canada	Remise en cause de la future capacité de l'organisme d'informer sur les politiques, de voir à l'utilisation et à l'application de l'analyse comparative entre les sexes (ACS), de jouer son rôle de surveillance du respect par le Canada de ses obligations selon les termes de la CEDEF, de financer des recherches indépendantes sur des enjeux stratégiques
Changement de critères dans le financement des organisations de femmes	Retrait du financement pour les groupes qui défendent les droits à l'égalité des femmes, la justice sociale, la participation politique et juridique des femmes, etc.
Refus d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale	Poursuite de la discrimination systémique que vivent les femmes dans le domaine du travail
Annulation du Programme national de services de garde	Perte d'un soutien important aux familles et particulièrement aux femmes afin de participer au marché du travail
Fermeture de 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada	Réduction sévère pour les Canadiennes, notamment en milieu rural, de l'accès au seul département fédéral travaillant spécifiquement à la défense de l'égalité. Suppression de la voix des femmes qui critiquent le gouvernement



PHOTOS : CHANTAL LOCAT

Je m'emballe autrement

Pour un bal plein de sens !

Devant le succès des deux premières éditions du projet Je m'Emballe AUTREMENT, le comité organisateur a le plaisir d'inviter les jeunes finissantes et finissants du secondaire à participer à la troisième édition de ce projet emballant.

Le défi lancé aux jeunes est de fabriquer eux-mêmes leur vêtement de bal de fin d'études avec 80 % de matières récupérées et moins de 100 \$. La participation à ce concours encourage les jeunes à se questionner sur la surconsommation et son impact sur l'environnement par la réalisation créative de leur propre look plein de sens !

Pour être admissibles au concours, les jeunes devront soumettre un dossier démontrant les différentes étapes et techniques de confection du vêtement ainsi que les matériaux utilisés. Des formations

sur la revalorisation des vêtements seront offertes aux personnes participantes et les créations seront présentées à l'occasion d'un défilé de mode qui aura lieu à Montréal au mois de mai. De nombreux prix seront aussi offerts lors du couronnement des gagnants en mai 2007.

La mode responsable est en plein essor et le Québec est riche de plus de 70 « écodesigners » de mode Réc'UP. Le projet *Je m'Emballe AUTREMENT* permet à des jeunes du Québec de s'inscrire dans

ce courant d'avant-garde et de donner libre cours à leur créativité, tout en exprimant leur engagement envers le développement durable. Les vieux rideaux qui traînent dans une boîte au sous-sol, les retailles de dentelle de sa grand-mère ou les cravates démodées de l'oncle André sont tous des vêtements

pouvant connaître une deuxième vie et se transformer en vêtements de soirée glamour et sensés.

Pour en savoir plus et s'inscrire, consultez le site de la CSQ à l'adresse suivante :

www.csq.qc.net.



Même des canettes de métal peuvent transformer une robe simple en robe resplendissante, comme le montre K, la porte-parole de l'événement, dans une création originale qu'elle a « écoralisée » avec la designer Mademoiselle Lemieux.



Une image vaut mille mots

La réponse de Frédéric Back aux politiques du gouvernement Harper en environnement

Initiative de paix

Des milliers d'élèves se transforment en papillon humain



François Beauregard
Rédacteur en chef

À l'automne, plus de mille deux cents élèves de l'école secondaire De Mortagne se sont transformés en gigantesque papillon humain, à l'image du logo des Établissements verts Brundtland (EVB), un mouvement créé par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) il y a quelques années. Ghyslain Brulotte, un enseignant en sciences, a coordonné le projet avec une idée de départ : mieux faire connaître le mouvement EVB. Toutefois, c'est une étudiante, Aurélie Houle, qui a proposé de créer une chorégraphie humaine en forme de papillon géant :

« On a fait une performance médiatique, une œuvre d'art vivante. »

Pour réaliser ce projet, les membres du comité EVB de l'école ont convaincu le conseil d'établissement et le personnel enseignant et ils ont amené les élèves à y participer. Ensuite, il a fallu organiser la logistique de l'événement, une tâche qui a été accomplie sous la supervision d'un enseignant en arts et communication. « Ce que l'on vient de faire, déclare cet enseignant, c'est une performance médiatique, une œuvre d'art vivante. Les étudiantes et les étudiants se rappelleront cet événement toute leur vie », estime Eddy Tardif. Les étudiants qui ont participé à la création d'un immense signe de paix,



PHOTOS : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Les responsables du comité EVB de gauche à droite : Marc Lemire, Aurélie Houle, Ghyslain Brulotte, Eddy Tardif et Judith Rancourt.



en octobre 2001, se souviennent exactement de la position qu'ils avaient dans la chorégraphie ; cet événement est à jamais gravé dans leur mémoire.

« Ça valait la peine de promouvoir cet événement, car c'est une expérience unique qu'on vient de vivre. C'est valorisant de se dire que notre école fait attention à l'environnement », déclare Judith Houle avec une pointe de



fierté. « C'est gros ce qu'on vient d'accomplir, renchérit Aurélie, dans un contexte où les gens pointent souvent du doigt la violence des jeunes,

on vient de montrer que ceux-ci peuvent faire la promotion des quatre valeurs fondamentales du mouvement EVB : l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie. »

Il n'y a pas que de la violence, du taxage et de la drogue dans les écoles ; ces jeunes viennent de montrer qu'avec l'aide d'enseignants engagés, ils peuvent développer des projets porteurs d'espoir.

La CSQ en action

Pour un nouveau pacte social en éducation

La campagne d'animation consultation de la CSQ (2006-2009)

Jacques Tondreau
Conseiller

Le dernier Congrès a mandaté la Centrale afin « de mener une vaste campagne d'animation-consultation auprès des membres pour discuter des stratégies et des moyens à mettre en œuvre afin d'assurer une éducation publique de qualité, juste et égalitaire ».

La campagne d'animation-consultation mise de l'avant par la CSQ est nécessaire à plus d'un titre. Les réformes et les politiques éducatives mises en place ces dernières années nous ont beaucoup plus éloignés qu'elles ne nous ont rapprochés de l'objectif d'une éducation de qualité, juste et égalitaire.

En fait, les inégalités sociales et scolaires en éducation sont de plus en plus grandes et elles ont un impact certain sur les conditions d'apprentissage des élèves et sur les conditions d'exercice du personnel de l'éducation.

Au cours des trois prochaines années, aura lieu une animation dans les conseils fédéraux et les syndicats locaux (2006-2007), une consultation plus large dans les régions (2007-2008)



et une campagne publique visant à promouvoir un nouveau pacte social pour l'éducation ainsi que les métiers et professions de l'éducation (2008-2009).

Auberges de jeunesse + votre groupe - les tracas = la solution

« Aider les gens, en particulier les jeunes, à mieux connaître les peuples, les lieux et les cultures par l'entremise des auberges de jeunesse. »

PROMOS POUR LES GROUPES ▶▶▶▶▶▶
Visitez nos sites Internet et découvrez comment vous pourriez gagner l'hébergement de votre prochain groupe!

TARIF SPÉCIAL de 25\$ + taxes /PERS. incluant le PETIT DÉJEUNER

50% DE RABAIS SUR VOTRE SECONDE NUIT

3 NUITS POUR LE PRIX DE 2!

* Offre valide jusqu'au 30 avril 2007

SÉJOURS ÉDUCATIFS
Visitez notre site Internet pour plus d'information.

CONTACTEZ-NOUS
www.hostellingmontreal.com sans frais: 1.866.843.3317
www.hostellingtremblant.com sans frais: 1.866.425.6098
www.hostellingtoronto.com sans frais: 1.877.848.8737
www.hostellingniagara.com sans frais: 1.888.749.0058



PHOTOS : FRANÇOIS BEAUREGARD

Manifestations contre les bâillons et la loi 142

Le 14 décembre 2006, des militantes et des militants de la CSQ et d'autres groupes syndicaux et communautaires ont manifesté leur mécontentement devant le bureau du premier ministre à Montréal. Le lendemain, à Québec, un cortège funèbre composé de quelques centaines de personnes est parti du Centre des congrès pour se retrouver à l'Assemblée nationale. Ces actions avaient pour but de dénoncer les divers bâillons du gouvernement Charest et, en particulier, la loi 142 qui a imposé les conditions de travail dans le secteur public. Rappelons que le Congrès de la CSQ avait demandé aux syndicats affiliés, en respectant nos balises sur la politique partisane, de s'impliquer dans la campagne électorale afin de questionner les candidates et les candidats sur nos revendications et notamment sur le retrait de la loi 142.

PHOTO : MAXIME MAGUIRE



Solidarité

Enlèvement d'enseignants au Mexique !

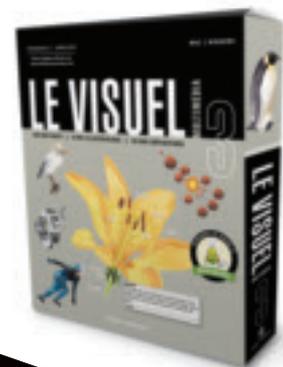
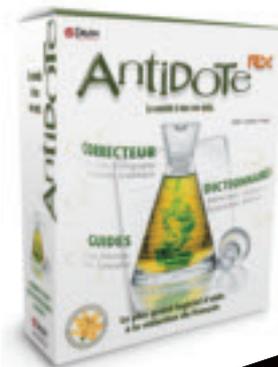
Sébastien Bouchard
Conseiller



PHOTO : SÉBASTIEN BOUCHARD

Depuis le mois de mai dernier, une grève en éducation, suivie d'un mouvement de révolte en solidarité avec les grévistes, s'est terminée par une grave répression dans l'État d'Oaxaca, dans le sud-ouest du Mexique. Cette répression a fait plus de 20 morts, une soixantaine de disparus et plus de 200 arrestations impliquant de la torture. La police a même enlevé des enseignantes et des enseignants dans les écoles, au beau milieu d'un cours, pour les enfermer dans des prisons à l'autre bout du pays. La CSQ a participé à une mission d'observation internationale sur les droits de l'homme pour faire pression sur le gouvernement mexicain afin de mettre fin à la répression et de trouver une issue pacifique au conflit. Pour de plus amples renseignements, visitez la section internationale du site de la Centrale au www.international.csq.qc.net.

CONCOURS Concours CSQ - Antidote



Participez au concours CSQ - Antidote et courez la chance de gagner un des dix coffrets de référence multimédia. Chaque lot consiste en un logiciel Antidote RX, le célèbre logiciel d'aide à la rédaction du français, et un exemplaire du Visuel 3, un étonnant dictionnaire multimédia conçu par Québec Amérique. Pour devenir admissible au concours, il suffit de vous rendre sur le site Internet de la CSQ et de vous abonner à notre liste d'envoi avant le 30 mars 2007. Voyez les règlements du concours sur notre site : www.csq.qc.net.

Note : Les personnes déjà abonnées sont automatiquement inscrites au concours. Pour plus d'information sur les prix, visitez le site Web de la société **Druide informatique** à l'adresse suivante : www.druide.com.





L'utopie réaliste d'Albert Jacquard

Miser sur la capacité humaine de changer l'avenir

La survie de l'espèce humaine est menacée par des choix politiques. « La direction actuelle adoptée par l'humanité ne peut que conduire à une catastrophe », affirme Albert Jacquard¹, généticien de renom. Cependant, pour cet homme de science, la situation n'est pas désespérée. Il ne faut pas sous-estimer les capacités extraordinaires de l'intelligence humaine. Pour qu'émerge une utopie, il faut faire preuve de lucidité et répondre à une question primordiale : « De quoi l'humain est-il capable ? »

L'avenir de l'être humain n'est pas tracé à l'avance. Les capacités de son cerveau font en sorte que la

part de l'acquis est considérable et les instructions génétiques restreintes. À preuve, l'espérance de vie n'a cessé de croître au cours des siècles. De plus, « la singularité de chaque humain se situe moins dans ce qu'il a reçu de la nature que dans l'usage qu'il a été capable d'en faire en participant à la communauté humaine », affirme le généticien.

Selon ce penseur, l'éducation est un art de la rencontre pour comprendre son environnement et les personnes autour de soi. L'éducation consiste à partager le trésor commun des connaissances et des créations humaines. L'éducation peut faire beaucoup pour qu'émerge une utopie réalisable. Albert Jacquard préconise le mélange des performances, des « bons » et des « en retard », et la mise en place d'un « enseignement fondé sur la solidarité et non sur la compétition ».

Le scientifique nous convie à une autre école, celle de l'intelligence communautaire, où l'apprentissage des moyens technologiques et scientifiques est assujéti à des finalités humaines. À lire pour réfléchir et aussi pour rêver...

¹ Albert Jacquard, *Mon utopie*, Éditions Stock, 2006, 198p.



Mainmise sur les services Privatisation, déréglementation et autres stratagèmes

De nos jours, on vend de tout. La marchandisation est un projet mis de l'avant sans véritable débat public. Elle s'attaque maintenant aux services, un secteur qui génère d'immenses bénéfices. Mais jusqu'où peut-on aller dans le commerce des services ? Pouvons-nous abandonner aux marchands des domaines vitaux comme la santé, l'eau, l'éducation et la culture ? C'est à ces questions essentielles que tente de répondre Claude Vaillancourt dans son plus récent ouvrage *Mainmise sur les services*.

Référence : VAILLANCOURT, Claude. *Mainmise sur les services, privatisation, déréglementation, et autres stratagèmes*, Édition Écosociété, 200 pages.



La réussite scolaire des cégépiennes et des cégépiens

Cet ouvrage, d'un professeur de sociologie du cégep Sainte-Foy, explore la réussite scolaire des cégépiennes et des cégépiens sous l'angle des déterminants sociaux. L'auteur propose une réflexion sur la réussite scolaire s'inscrivant dans le contexte du rapport du jeune à la société afin de mieux comprendre les logiques sociales qui conditionnent les cheminements de ces jeunes.

Les résultats de ces travaux montrent qu'une majorité de cégépiennes et de cégépiens, loin d'être des individus n'étant intéressés que par le divertissement et la consommation, sont plutôt à leurs affaires, engagés dans leurs études et ils souhaitent en apprendre davantage.

Référence : ROY, Jacques. *Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, Collection Regards sur la jeunesse du monde, 116 pages.

Agir maintenant pour le Québec de demain

Des réflexions pour passer des manifestes aux actes

Dans cet ouvrage¹, des économistes lucides et solidaires croisent le fer, défendent et approfondissent leur thèse respective.

Pierre Beaulne, économiste solidaire de la CSQ, publie un texte dans lequel il propose d'augmenter le nombre de personnes qui participent au marché du travail par un meilleur soutien aux bas salariés, ceci afin de compenser la diminution du nombre de personnes en âge de travailler.



1 Luc Godbout, sous la direction de, *Agir maintenant pour le Québec de demain : Des réflexions pour passer des manifestes aux actes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006, 253 p.



Les filles et les sciences : un duo électrisant !

Les filles et les sciences : un duo électrisant est un événement visant à faire découvrir l'univers des sciences et des technologies aux adolescentes de 13 à 15 ans, l'âge décisif des choix d'orientation. Environ 400 jeunes filles participent aux différents ateliers et viennent rencontrer chaque année des femmes qui ont fait le choix des sciences et des technologies.

Cet événement aura lieu le samedi 17 février 2007 à l'École de technologie supérieure de Montréal. Sylvie Fréchette, championne olympique en nage synchronisée, est la porte-parole de l'événement cette année.

Pour renseignements et préinscriptions, consulter le site Internet de l'événement : www.lesfillesetlessciences.ca.



Marathon de lecture de la sclérose en plaques

Le Marathon de lecture SP est un programme de collecte de fonds facile à organiser et amusant pour les enfants. Il permet aux jeunes d'améliorer leurs aptitudes à la lecture, avantage dont ils profiteront toute leur vie. Le Marathon de lecture SP contribue à sensibiliser les élèves du primaire à la sclérose en plaques, aux difficultés que vivent les personnes handicapées ainsi qu'à l'importance de l'alphabétisation et de la lecture récréative. Pour plus d'information, téléphonez au 1 800 268-7582.

LISEZ POUR UN AVENIR SANS SP!

Le Marathon de lecture SP est une activité qui permet aux jeunes de découvrir le passionnant monde de la littérature, tout en amassant des fonds pour contribuer à un avenir sans sclérose en plaques.

JULIANNE CÔTÉ ET MARIE-JOSÉE TREMBLAY
(Dava et Shandy dans *Randam*), porte-parole

Service canadien de la sclérose en plaques
SP
Direction du Québec

Pour inscrire votre école, composez le 1-800-268-7582 ou visitez le www.marathondelecturesp.com

Soutenir la Fondation Monique-Fitz-Back

Sébastien Bouchard

Conseiller

Vous avez peut-être connu Monique Fitz-Back. Militante syndicale, écologiste et internationaliste, elle a été cofondatrice et leader des Établissements verts Brundtland (EVB). Monique est décédée en février 2005, mais le mouvement des EVB est toujours en expansion. Afin de poursuivre son œuvre, la Fondation Monique-Fitz-Back a été mise sur pied.

L'éducation au développement durable

Les fonds recueillis par la Fondation serviront au financement de deux causes. Tout d'abord, la Fondation soutient l'éducation au développement durable. Partout au Québec, des miracles se font dans le monde de l'éducation sur les questions de l'environnement, de la solidarité, du pacifisme et de la

démocratie. Nous n'avons qu'à penser à la généralisation du recyclage ou à la solidarité internationale qui s'organise. Afin de soutenir le personnel et les jeunes qui s'efforcent de changer le monde, la Fondation permettra d'assurer l'indépendance et le développement de mouvements tels que celui des EVB. Le financement des outils pédagogiques et les formations qui les accompagnent seront moins à la merci des changements des politiques gouvernementales.



le cancer. Par contre, la recherche est trop souvent surspécialisée et axée sur les différents types de cancer, avec peu de considération pour leurs causes communes. Afin de nous aider à soutenir la recherche sur l'interrelation entre l'environnement et le cancer, nous avons établi un partenariat avec la Société de recherche sur le cancer.

On vise dans le mille

Afin de soutenir la Fondation, le projet *On vise dans le mille* a été lancé. L'idée est de généraliser l'utilisation des produits équitables Equita (café, thé, chocolat, riz et épices) dans le cadre des activités de financement sociales, culturelles ou sportives de votre établissement. En plus d'être respectueuse des travailleuses et travailleurs des pays du Sud, la vente de produits équitables financera la Fondation et les causes qu'elle soutient. Vous êtes donc invités à faire connaître la Fondation dans votre syndicat et dans vos milieux.

Pour plus d'information, visitez le site www.fondationmf.ca ou communiquez directement avec Sébastien Bouchard au 418 569-9068.

Recherche sur l'environnement et le cancer

L'autre raison d'être de la Fondation est liée au fait qu'une personne sur deux au Québec sera atteinte du cancer. Cette maladie n'a pas seulement des causes génétiques et biologiques, elle est aussi liée au mode de vie et à l'environnement, car la pollution cause



Des prix de groupe en assurance qui font sourire



Grâce à la force de la CSQ et de son régime d'assurance Les protections RésAut CSQ, vous obtenez des prix de groupe vraiment avantageux ainsi qu'une couverture d'assurances auto, habitation et entreprise des plus complètes. Plus de 40 000 membres de la CSQ en profitent et ont déjà le sourire !

Demandez une soumission au
1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

ou visitez le
www.csq.lapersonnelle.com
pour une soumission auto en ligne.



Assureur choisi par la CSQ



CONCOURS À GAGNER **10 000 \$**
CLÉS EN MAIN EN PROJETS RÉNOVATIONS

DEMANDEZ UNE SOUMISSION D'ASSURANCE AUTO, HABITATION
OU ENTREPRISE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER !

Les membres déjà assurés avec Les protections RésAut CSQ sont automatiquement inscrits au concours.

Aucun achat requis. Détails au www.csq.lapersonnelle.com/reno. Le concours prend fin le 31 mai 2007.



Une petite contribution au REER du Fonds à chaque paie, c'est tout ce que ça prend pour profiter des petits bonheurs de la retraite.

EXEMPLES DE RETENUES SUR LE SALAIRE AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE ANNÉE D'IMPOSITION 2007				
REVENU IMPOSABLE DE	CONTRIBUTION PAR PAIE	ÉCONOMIE D'IMPÔT (APPROX.) CRÉDITS + REER		PAIE NETTE RÉDUITE (APPROX.)
29 291 \$ à 37 178 \$	20,00 \$	6,00 \$	6,58 \$	7,42 \$
	50,00 \$	15,00 \$	16,45 \$	18,55 \$
37 179 \$ à 58 595 \$	20,00 \$	6,00 \$	7,68 \$	6,32 \$
	50,00 \$	15,00 \$	19,20 \$	15,80 \$
	90,00 \$	27,00 \$	34,56 \$	28,44 \$
58 596 \$ à 74 357 \$	20,00 \$	6,00 \$	8,48 \$	5,52 \$
	50,00 \$	15,00 \$	21,20 \$	13,80 \$
	90,00 \$	27,00 \$	38,16 \$	24,84 \$

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec la responsable locale ou le responsable local (RL) du Fonds dans votre milieu de travail. Pour des questions se rapportant au réseau RL, communiquez avec **Pierre Tellier**, coordonnateur CSQ au Fonds.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.



UN TREMPLIN POUR LA RETRAITE À CHAQUE PAIE